

PROPANE 1973, boul. Talbot, CHICOUTIMI, 549-1712
mm INC. VENTE DE GAZ ET D'APPAREILS



Margaret en compagnie du premier ministre Miki du Japon, en 1976.

Margaret retourne à Tokyo

TOKYO (AFP) — Margaret Trudeau, qui doit inaugurer la semaine prochaine une discothèque à Tokyo, sera escortée par quinze gardes du corps pendant son séjour au Japon. Margaret Trudeau, 31 ans, est attendue le 2 mars à Tokyo, la veille de l'inauguration.

M. Goro Takahashi, responsable de la publicité pour l'établissement, le Night Story dans le quartier de Roppongi, a indiqué jeudi que ces mesures de sécurité étaient indispensables.

Il a ajouté que Mme Trudeau ne touchera aucune rémunération, démentant ainsi les informations selon lesquelles elle devrait gagner \$20,000 pour une simple apparition dans la discothèque. Il a également déclaré que certains journalistes s'étaient trompés en écrivant que l'organisation de son voyage avait coûté \$138,000.

D'autre part, un porte-parole de l'ambassade du Canada à Tokyo a catégoriquement démenti que la chancellerie ait fait pression sur le propriétaire de la discothèque, M. Kichinosike Sasaki, 47 ans, pour qu'il abandonne son projet d'inviter Margaret Trudeau.

Mme Trudeau se montre discrète

OTTAWA (PC) — Il n'est toujours pas question de réconciliation dans le ménage Trudeau, même si Margaret demeure maintenant à Ottawa et qu'elle évite un peu plus la publicité tapageuse.

Au cours de la campagne électorale, elle s'est occupée des enfants plus qu'auparavant, mais Justin, Alexandre et Michel sont maintenant revenus avec leur père.

Leur père, qui leur avait promis de s'établir à Montréal, mais qui se prépare plutôt à retourner au 24, Sussex Drive, résidence du premier ministre du Canada.

Quant à Mme Trudeau, on dit que ses relations avec sa maison d'édition sont mauvaises et qu'elle serait en train de négocier une apparition dans une discothèque japonaise.

Du côté des Clark, ce sera inévitablement le retour à Stornoway, après le bref séjour à Sussex Drive.

Bureau

S'il n'est pas question de réparations à la résidence de M. Trudeau, il pourrait bien y en avoir à son bureau du bâtiment central de l'édifice parlementaire.

M. Trudeau est toujours au même endroit, puisque lui et M. Clark avaient conservé les mêmes bureaux après l'élection du 22 mai.

On a appris que le bureau du ministre des Finances serait transformé en salle de réunion pour le cabinet.

Entre-temps, les ministres conservateurs quittent leurs bureaux rapidement, à l'exemple des ministres libéraux après la défaite de mai dernier. On croit que presque tous les bureaux seront libérés avant la prestation du serment, lundi prochain.

Les nouveaux ministres pourront s'installer dès lundi, puisque les bureaux sont assignés aux ministères, quel que soit le parti au pouvoir.

Des cours lundi

Entente anticipée avec les employés de soutien à Québec

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement et les représentants des 2,300 employés de soutien de cégeps mettaient la dernière main hier soir à un "cadre de règlement" qui devrait leur permettre de conclure une entente de principe.

En fait, le compte à rebours est commencé pour ces syndiqués de la CSN qui paralysent 21 institutions collégiales depuis cinq semaines. Le déroulement des négociations laisse donc croire que

les cours pourraient reprendre lundi dans ces collèges.

Un porte-parole syndical a confirmé hier qu'il ne reste plus qu'à traduire ce "cadre de règlement" en textes écrits pour parler d'une entente de principe.

La CSN a déjà convoqué deux de ses structures décisionnelles pour vendredi afin de ratifier cette entente anticipée. Le bureau d'orientation doit se réunir cet après-midi et le texte sera acheminé par la suite au conseil de secteur qui re-

groupes une centaine de représentants syndicaux. Si tout se déroule normalement, les syndicats locaux se prononceront à leur tour durant le week-end.

Si les employés de soutien des cégeps acceptent les offres patronales, il ne restera plus à régler que les conditions de travail des 10,000 professeurs de cégeps affiliés à la CSN et à la CEQ. Ces derniers ont rejeté les propositions gouvernementales mais ont refusé de débayer.

Grève à Chicoutimi

CHICOUTIMI (AB) — Les délais imposés par le ministère du Travail quant au déclenchement de la grève dans le secteur public a forcé le syndicat des employés de soutien du Cégep de Chicoutimi à reporter le déclenchement de la grève de jeudi à vendredi.

C'est donc ce matin que cette institution d'enseignement fermera ses portes, mais des indices dignes de confiance laissent présager que cette grève sera de courte durée.

En effet, une entente de principe pourrait intervenir au cours des

prochaines heures, de telle sorte que les quatre cégeps de la région ouvriraient leurs portes dès lundi matin. On sait que les collèges de Jonquière, Alma et Saint-Félicien sont totalement paralysés depuis cinq semaines, privant quelque 5,000 étudiants de cours.

Les étudiants du Cégep de Chicoutimi ont été épargnés de ce mouvement, les 150 employés de soutien ayant rejeté à deux reprises l'option de la grève. Ils ont toutefois révisé leur position en début de semaine.

Séminaire de Chicoutimi

La trentaine d'enseignants CSN de cette institution d'enseignement refusent d'utiliser la grève comme moyen de pression.

La situation s'éclaircira complètement lundi prochain, une fois les votes complétés dans les six institutions membres du cartel des établissements privés, dont les enseignants sont affiliés à la FNEQ-CSN. Le déclenchement de la grève est conditionné à un vote majoritaire des membres et des institutions.

Dédé accusé de conspiration

MONTREAL (PC) — André "Dédé" Desjardins, l'ex-président de la section locale du Syndicat des plombiers (FTQ), et son bras droit, Raynald Bertrand, devront se présenter le 30 avril prochain au Palais de justice de Montréal pour répondre à trois accusations de conspiration et 19 autres d'extorsion, totalisant plus de \$440,000.

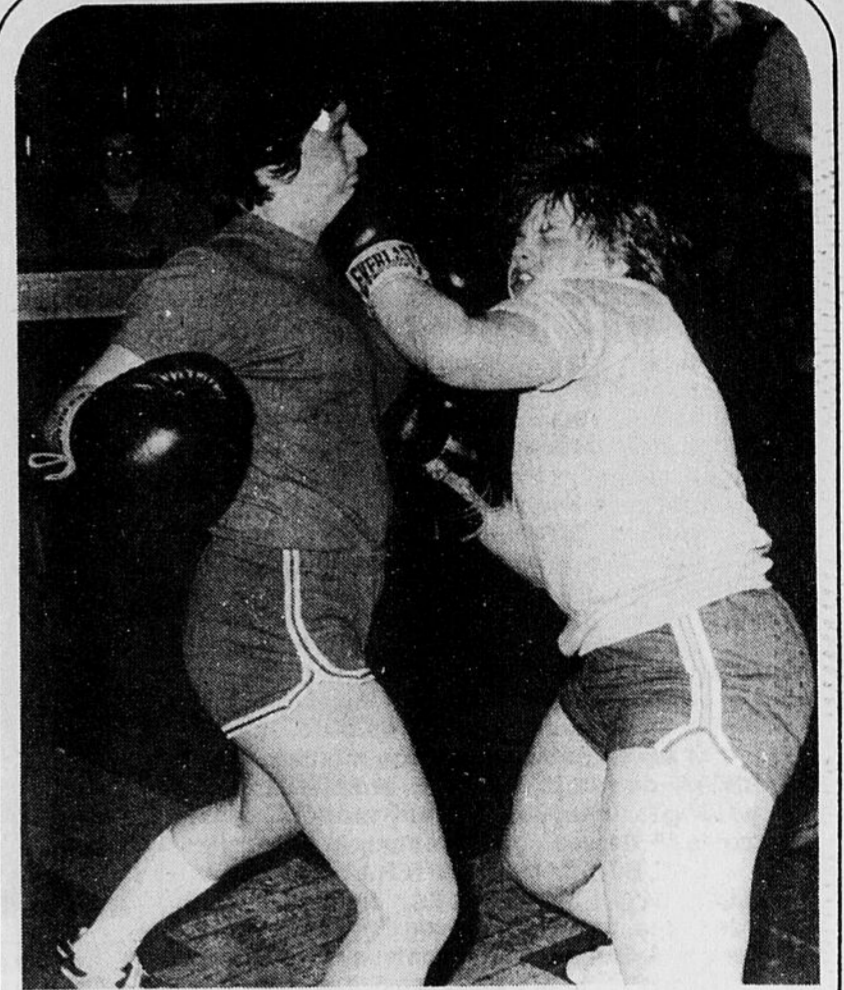
Ces délits auraient été commis entre 1970 et 1974 aux dépens d'entreprises impliquées dans le secteur de la construction.

Ces procédures ont été intentées à la suite d'une pré-enquête du juge André Chaloux, de la Cour des sessions, commencée en 1978.

L'acte d'accusation précise que les deux ex-syndicalistes ont complété avec Claude Lafontaine, Maurice Pouliot, Normand Lacasse, Claude Cartier, Georges Fortugno, Jean-Guy Devost, Jacques Landry, Yvon Bruneau et Serge Hevey, ainsi qu'avec d'au-

tres individus, pour extorquer par menace ou violence des entrepreneurs ou entreprises oeuvrant dans la construction au Québec.

Ils auraient voulu faire installer, manoeuvrer ou manutentionner des matériaux ne portant pas l'étiquette de l'association syndicale, en forçant les entrepreneurs à verser des montants d'argent à des membres de la section locale 144 de la FTQ-Construction et à l'association sportive de ce syndicat.



BOXE FEMININE — Un programme de boxe plutôt singulier où les pugilistes féminins se sont donnés en spectacle et à lequel assistait notre chroniqueur sportif Richard Banford, hier soir, à la Jonq-Brauhaus de Jonquière. Lire en page B 1. (Photo Paulo Rousseau)

Session reprise lundi

QUÉBEC (PC) — L'Assemblée nationale reprendra ses travaux à 15h00, lundi, soit une journée plus tôt que prévu.

La nouvelle a été confirmée hier par le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charon.

M. Charon a soutenu que le gouvernement avait été obligé de prendre cette décision devant l'attitude du parti libéral, qui a refusé de consentir à outrepasser le règlement, empêchant ainsi l'ouverture du débat sur la question référendaire le jour de la reprise de la session.

Le règlement veut que tout débat sur une motion doit être précédé la veille par la publication d'un avis au feuillet, qui n'est édité que les jours où la Chambre siège.

M. Charon a expliqué que le gouvernement se voyait dans l'obligation de convoquer les députés une journée plus tôt, de façon à ce que le débat sur la question débute mardi.

bon jour

Météo

Ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré. Page A 2

La Quotidienne

Dans l'ordre: 3-5-6.

Hockey

Saguenéens 7 Hull 3
 Canadiens 6 Minnesota 3
 Page B 1

la région

Part de la région

Comptant 4.3 pour cent de la population, le Saguenay-Lac-Saint-Jean a reçu au cours des dernières années, de 2 à 3.7 p.c. des dépenses publiques d'investissements. Page A 2

le québec

Légalité de la question

Le PLQ a laissé entendre hier qu'il n'avait pas l'intention de contester devant les tribunaux la légalité de la question qui sera posée lors du référendum. Page A 7

le canada

Députés angoissés

Au moins une douzaine de députés libéraux attendent avec angoisse la décision du premier ministre Trudeau quant à la formation de son cabinet. Page A 10

sommaire

— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	B 5
— Bourse	B 7
— Bridge	B 5
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Finances	B 6
— Horoscope	B 5
— Mots croisés	B 5
— Mot mystère	B 5
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

Pour nous rejoindre

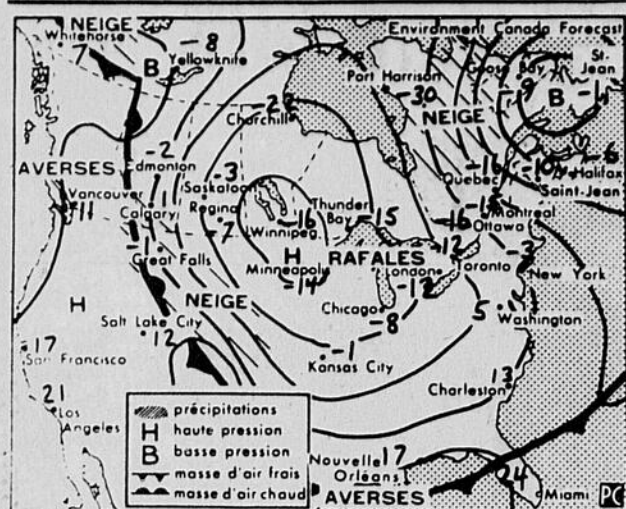
Publicité	- 545-4474
Rédaction	- 545-4480
Abonnement	- 545-4664
Annonces classées	- 545-4895



AUX NOUVELLES — Le journaliste colombien Guillermo Franco a dû se dévêtir en caleçon pour prouver aux guérilleros qu'il n'était pas armé, avant d'entrer dans l'ambassade de la République dominicaine, hier, pour

une entrevue, où plusieurs diplomates et un nonce apostolique sont retenus en otages, à Bogota. Texte et photos en page A 10 (Photolaser PA)

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de vendredi et aperçu pour samedi.

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec quelques passages nuageux, vent modéré, max. 22. Samedi: beau et très froid.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec quelques passages nuageux, vent modéré, max. moins 18. Samedi: beau et très froid.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé avec quelques passages nuageux et vent modéré, max. moins 15. Samedi: beau et très froid.

Québec, Estrie et Beauce montagnaise, Rivière-du-Loup, Malbaie: ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré, max. moins 15. Samedi: beau, venteux et très froid.

LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, PARC DES LAURENTIDES: ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré, max. moins 18. Samedi: beau, venteux et très froid.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie: ciel variable avec quelques chutes de neige, vent modéré, max. moins 14. Samedi: beau, venteux et très froid.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ciel variable et vent modéré, max. moins 15. Samedi: beau, venteux et très froid.

Gaspé, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux, neige (5 à 10 cm), max. moins 14. Samedi: neige, venteux et froid.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	9	13
Victoria	9	14
Calgary	-6	-5
Regina	-17	-14
Winnipeg	-26	-24
Churchill	-34	-29
Toronto	-16	-11
Kingston	-18	-12
Ottawa	-18	-12
Montréal	-15	-12
Québec	-17	-9
Fredericton	-16	-5
Saint-Jean, N.-B.	-13	-5
Moncton	-14	-8
Halifax	-9	-5
Charlottetown	-13	-10
Saint-Jean, T.-N.	-11	2
New York	-5	-1
Washington	0	1
Tampa	5	19
Miami	12	23
Orlando	2	24
Los Angeles	14	18
San Francisco	11	17
Acapulco	23	30
Barbade	24	28
Kingston, Jamaïque	21	30
Montego Bay	22	28

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL.: 545-4474

Fondé le 1er octobre 1973
Édité et imprimé par
Le Progrès du Saguenay Limitée

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:
Gaston VACHON

Directeur du marketing: **Paul BERGERON**
Directeur de la rédaction: **Denis TREMBLAY**

TréSORIER: **Jacques LAROUCHE**
Directeur de l'information: **Bertrand GENEST**

Directeur des ventes: **Jean TREMBLAY**
Rédacteur en chef: **Bertrand TREMBLAY**

Directeur du tirage: **Jean-LOUIS LAVOIE**
Chef des nouvelles: **Marcel RIVARD**

Directeur de la distribution: **Jean BELAND**
Chef de pupitre: **Charles-Julien GAUVIN**

Alma et les environs: 688-4506-07
St-Félicien et les environs: 679-3832

Abonnement et service à domicile (sans frais interurbains): 545-4664
Annonces classées: 545-4895

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Langue et culture

Bourassa a des réserves sur le Livre beige

ROBERVAL (JG) — Tout en louant le conseil fédéral créé par M. Ryan dans son Livre beige où sont définis les grands principes constitutionnels du parti libéral, un conseil fédéral qu'il considère comme le meilleur moyen de mettre fin à toutes les tentatives de centralisations de la part "des amis fédéraux", M. Robert Bourassa émet "certaines réserves" cependant sur la question linguistique et culturelle.

Il a avoué aux 150 personnes qui l'ont écouté religieusement, hier, soir à Roberval, dans le cadre d'un souper organisé par la Chambre de commerce de l'endroit "qu'il en avait discuté avec M.

Ryan", indiquant tout de go sa volonté de "ne pas vouloir compliquer la tâche de son successeur en se souvenant de son expérience personnelle".

Mais, même si le Livre beige "comporte d'excellentes propositions", M. Bourassa estime qu'advenant la disparition du "french power", à Ottawa, ce qui n'est pas le cas actuellement, les principes linguistiques et culturels du Livre beige pourraient comporter certains risques.

Selon l'ex-premier ministre, le danger réside dans le fait d'inscrire ces droits dans la constitution laquelle ne peut pas être modifiée comme une loi par un amendement...

Voulant à tout prix "conserver la sécurité culturelle du Québec", le conférencier qui a été longuement ovationné à la toute fin de son allocution, croit que les principes linguistiques et culturels du Livre beige pourraient prêter flanc à la critique durant la campagne référendaire.

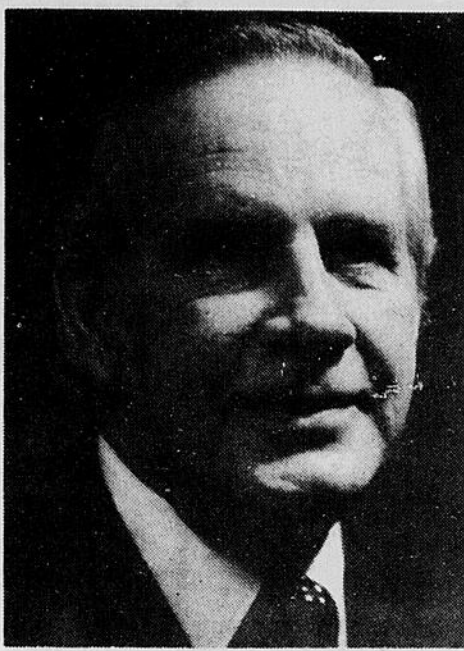
Il a parlé "d'exploitations" de la part des opposants.

Tout en reprenant les éléments qu'il a abordés depuis son séjour dans la région, l'économiste n'a pas manqué de garder la tête froide en face de la question linguistique bourrée d'émotivité.

Il a rappelé que les lois portant sur la

langue — la loi 22, 63 — ont coûté la vie au parti libéral qu'il dirigeait.

En conclusion, il a exhorté les gens "à être rationnels", et non émotifs. C'est à la veille du référendum la question qu'on doit traiter avec énormément de prudence. Mais, soutient-il, le Québec a tout avantage à demeurer dans la structure fédérale, la sécurité contenue dans le Livre beige, car l'isolement économique aujourd'hui n'est pas possible. Comme exemples, il a parlé des richesses du Nord-Ouest et du pétrole de l'Alberta. Pour mieux prouver ses dires, il a posé une question: "Il y a-t-il un état qui sans pétrole, gaz, paie la moitié moindre que partout dans le monde?"



Le président C.-J. Gauvin

Mont-Valin: Gauvin réélu à la présidence

CHICOUTIMI (CP) — La Société d'aménagement du Mont-Valin Inc. qui célébrera en octobre prochain son dixième anniversaire de fondation, a réélu lundi, comme président, M. Charles-Julien Gauvin, de Saint-Fulgence. M. Gauvin, qui était président au cours du dernier exercice, avait été élu premier président d'un organisme, en 1970. Il entreprend un quatrième mandat à ce poste.

M. Rodrigue Bégin, un autre président pendant deux termes, a été élu premier vice-président, alors que Mme Danielle Boutin, maire de Saint-Fulgence, a été élue à la deuxième vice-présidence. M. André Gauthier, comptable, a été réélu pour un dixième terme trésorier, alors que M. Daniel Gaudreault a été élu secrétaire. La nomination d'un troisième vice-président a été différée.

Le conseil d'administration qui compte six personnes élues lors de l'assemblée générale annuelle est composé en plus de représentants de l'UQAC, de la Zone de Ski-Sag-Lac, de la Fédération des clubs de motoneige du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Club de ski de fond du Mont-Valin Inc., de la Société d'expansion économique du Saguenay, de la ville de Chicoutimi et des principales municipalités environnantes. Le conseiller juridique est Me Robert Côté. Le président sortant, M. René Verreault, complète le conseil d'administration.

Secteur public

Avec 4.3 p.c. de la population, la région a reçu de 2 à 3.7 p.c. des dépenses

par Claude Fortin

CHICOUTIMI (CF) — Au cours des dernières années, la région Saguenay-Lac-Saint-Jean a reçu, du gâteau des dépenses publiques d'investissements, une part sensiblement inférieure à ce que l'importance relative de sa population lui permettait de s'attendre.

Cette conclusion découle de l'étude intitulée "Investissements publics au Québec par région administrative", complétée depuis peu par le Bureau de la statistique du Québec. Le document couvre les années 1976-77 à 1979-80.

En 1976-77, le Saguenay-Lac-Saint-Jean a obtenu \$89.5 millions, ou 2 p.c. du gâteau; en 1977-78, \$132 millions ou 2.7 p.c.; en 1978-79, \$205 millions ou 3.7 p.c.; en 1979-80, on prévoit un peu plus de \$118 millions ou 2 p.c. du total des dépenses publiques d'immobilisations.

Les gigantesques travaux de la Baie James et ceux de l'Hydro-Québec augmentent très substantiellement le total de l'investissement public et occasionnent une diminution de la part relative qu'en retire la région. Toutefois, même en éliminant cet élément du tableau, la part de la région ne dépasse pas 3.7 p.c., sauf en 1978-79. Cette année-là, une dépense massive de près de \$120 millions, venue précisément de l'Hydro-Québec, la fait passer à 5.4 p.c., par le même jeu statistique.

investissements des ministères fédéraux (\$5.1 millions), au septième rang de ceux des ministères provinciaux (\$73 millions) et au dixième et dernier rang en ce qui a trait à l'ensemble des entreprises publiques gouvernementales fédérales et provinciales (\$15 millions).

Au total, les \$118 millions de dépenses publiques d'immobilisations prévues pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1979-80 classent la région au septième rang, parmi les dix zones administratives du Québec.

Il en ressort que la région, qui regroupe 4.3 p.c. de la population québécoise selon le dernier recensement fédéral, a reçu, entre 1976 et 1979, des parts de l'investissement public variant entre 2 p.c. et 3.7 p.c. L'investissement en question provient des paliers administratifs provincial, municipal et fédéral.

Dominion condamnée à \$28,000 d'amendes

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Agissant comme tribunal de seconde instance, la Cour supérieure du district de Chicoutimi vient de condamner la succursale Dominion de Place du Saguenay, à verser des amendes totalisant \$28,000.

condamnées, depuis le début de 1980, à des amendes respectives de \$28,000 et \$41,000 dans des causes similaires.

Un effort de l'intérieur

Les colonnes de chiffres du Bureau de la statistique indiquent un effort d'investissement intérieur, venu du palier municipal, relativement plus important que celui consenti sur le territoire régional par les paliers fédéral et provincial.

De fait, alors qu'en terme de population le Saguenay-Lac-Saint-Jean occupe le sixième rang des dix régions administratives

Ces amendes ont rapport à des reconnaissances de culpabilité sur 35 chefs d'accusation reprochant au supermarché des ventes faites à un prix supérieur à celui annoncé. Les plaintes avaient été portées par le ministère de la Consommation et des Corporations Canada, dont le directeur des enquêtes, Me Robert Bertrand, de passage à Chicoutimi mercredi, affirmait justement que "de plus en plus, les commerçants reconnus coupables se voient condamnés à des amendes plus que symboliques..."

Les 35 plaintes avaient été portées en Cour provinciale le 24 septembre 1979. Le 12 novembre, le supermarché Dominion était reconnu coupable, et était alors condamné à \$150 d'amende sur chaque chef, pour un total de \$5,250. La Couronne décidait d'en appeler de cette sentence, et le juge Gaston Harvey, de la Cour supérieure, vient de lui donner raison en haussant les amendes à \$800 par chef, pour un total de \$28,000.

Des succursales de Québec et Montréal de la chaîne Dominion ont été aussi

Un chasseur conserve l'usage de son arme

CHICOUTIMI (MR) — Le juge Lucien Tremblay, de la Cour des sessions de Chicoutimi, s'est refusé à priver un chasseur de son passe-temps favori, même si l'homme venait d'être trouvé coupable d'une infraction ayant trait aux armes à feu.

Le quadragénaire de Saint-Honoré a en effet été condamné à une amende de \$25 pour avoir été trouvé en possession d'une arme à canon scié, et la Couronne réclamait que lui soit interdite dorénavant la possession d'armes à feu.

Le juge n'a pas accédé à cette demande, expliquant que l'homme n'avait pas d'antécédents criminels, et "qu'il fallait de sérieuses raisons pour priver un homme de la liberté de s'adonner à la chasse..."

Fabrique Saint-Isidore

Rejet de l'action en dommages

CHICOUTIMI (MR) — Le juge Jacques Philippon, de la Cour supérieure, vient de rejeter l'action en dommages logée par une paroissienne de Saint-Isidore, dans le secteur Rivière-du-Moulin, contre la fabrique de sa paroisse.

La malheureuse s'était fracturé le bras droit en tombant, en octobre 1976, sur une petite pierre laissée sur le terrain de stationnement de l'église. Elle sortait de la messe, il était environ 20h00, et "il faisait brun", selon son propre témoignage.

Or, la dame s'est dite convaincue que la fabrique était fautive en ce qu'elle ne gardait pas les lieux exempts de danger, et qu'elle n'avait pas installé un système d'éclairage suffisant en ce lieu.

Mais le juge Philippon ne l'a pas vu ainsi: "On ne peut exiger que le sacristain se trouve constamment sur les lieux afin de dégager le terrain de tout ce qui devrait ne pas s'y trouver", réplique le magistrat

au premier argument de la demanderesse.

Quant à la question d'éclairage, le juge tranche: "La couleur de la petite pierre se confondait avec celle de l'asphalte. Au surplus, cette pierre était d'environ 2,25 ou 2,50 pouces. Elle pouvait donc, même à la lumière, passer inaperçue..."

La dame, résidente de la ruelle Raymond, aura ainsi de quoi méditer sur la méchanceté des petites pierres...

Parents-secours

As-tu pensé à moi

Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.50 par semaine

Dans les dépôts \$0.30 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-Saint-Jean

3 mois	\$22.00
6 mois	\$42.50
1 an	\$80.00

Autres régions au Canada

6 mois	\$60.00
1 an	\$115.00

Pays étrangers

6 mois	\$80.00
1 an	\$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Aucune arrestation par suite de deux vols à main armée

JONQUIERE (MR) — Les sûretés municipales de Jonquière et de Chicoutimi ne signalent aucune arrestation, hier, en rapport avec deux vols à main armée perpétrés en fin de soirée, la veille, dans ces localités.

A Jonquière, un individu masqué et armé d'un couteau s'est attaqué au commis de l'Alimentation Beauré, rue Laval, dans le secteur Kénogami. Il réussissait à prendre la fuite avec une somme d'environ \$125, sans avoir eu à exercer de violence.

A Chicoutimi, comme le rapportait Le Quotidien dans son édition d'hier, c'est la station-service Spur du secteur Rivière-du-Moulin qui était visitée par un individu armé d'une barre de fer.

Les bureaux des enquêtes des deux forces policières poursuivent leur travail à ce sujet.

Marcel Quenneville O.D.

OPTOMETRISTE
VERRES DE CONTACT
2 BUREAUX
152 est. Racine, Chicoutimi, Q.

543-4363
CENTRE CLINIQUE D'ARVIDA
512, de l'École, Arvida
548-4663

LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE POLIQUIN ET CIE C.G.A.

COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS

121 EST, RACINE, SUITE 101, CHICOUTIMI — 549-1717
2900, CH. QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323

CLAUDE LACROIX, C.G.A., syndic
OLIVIER LAPOINTE, C.G.A., syndic
GABRIEL LAPOINTE, C.G.A.

PIERRE POLIQUIN, C.G.A.
DENIS GRENIER, C.G.A.

Lacroix, Lapointe et Associés Inc.
liquidateurs & syndics autorisés en matière de faillite

CLAUDE LACROIX, F.C.G.A., syndic
OLIVIER LAPOINTE, C.G.A., syndic
121, Racine est, Suite 101, Chicoutimi, Qué.

Les gens m'appellent... parce que je donne du service

Jean-Claude Gervais

En assurance-vie.
En assurance collective-vie.
En régime de pension.
En assurance salariale.
En assurance hypothécaire.
En épargne retraite.

JEAN-CLAUDE GERVAIS
Bureau: 549-5181
Résidence: 549-2784

La Mutuelle du Canada
383 est. rue Racine, Chicoutimi.

A l'Institut Saint-Georges Un centre de jour pour prévenir la délinquance

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — Avec le service d'un centre de jour, l'Institut Saint-Georges pense prévenir la délinquance. En activité depuis plus de six semaines, ce centre, unique dans la province, dit-on, prévoit une intervention auprès des jeunes, âgés de 12 à 18 ans, lorsque ceux-ci, par leur attitude ou certaines fréquentations, manifestent les symptômes d'une délinquance possible.

Une douzaine de jeunes de Chicoutimi ont déjà bénéficié de ce service, lequel peut accueillir au moins 18 jeunes à la fois.

Le centre de jour a été pensé pour intervenir au moment où le comportement social d'un jeune présente un début de détérioration nécessitant un encadrement. Il offre une alternative en termes d'intégration à un ou des groupes mieux adaptés. S'adressant à une clientèle mixte, provenant de Chicoutimi, le centre de jour est, selon M. Serge Guay, "une démarche plus progressive. Un service d'appui qui ne marginalise pas le jeune, qui ne le retire pas de son milieu familial, mais lui donne un support".

Mesure volontaire

L'admission au centre est demandée tant par le Centre des services sociaux, le directeur de la Protection de la jeunesse, la commission scolaire, les parents

ou les centres de loisirs. Un jeune se sentant en difficulté peut, de lui-même, demander son admission.

A la demande d'inscription, laquelle est faite à l'acceptation du jeune concerné, une analyse est entreprise par l'éducateur, lequel rencontre toutes les personnes impliquées dans le milieu habituel. L'éducateur discute de ses démarches avec l'équipe du centre de jour, laquelle décide de retenir ou non la demande. Le jeune visé est celui qui paraît légèrement mésadapté: pré-délinquance, situation de crise, loisirs non satisfaisants, absentéisme scolaire, début d'appartenance à des groupes marginaux.

Une fois accepté, le jeune est prévenu et rencontre l'équipe d'éducateurs. Avec eux, il fait ses choix d'activités, selon une grille assez variée, incluant des loisirs au centre, comme des cours de judo, de natation, d'atelier de bricolage ou de céramique, et des activités extérieures dans des centres de ski, de camping ou autres. Le but est d'intégrer le jeune à deux ou trois groupes différents dont les ressources sont celles existant dans le milieu. Les activités se tiennent le soir et le samedi, et lors de l'inscription, le jeune, avec les éducateurs, détermine la fréquence de sa participation.

Peu de ressources

M. Serge Guay constate que dans certains quartiers, il y a peu

de ressources facilement accessibles aux jeunes de 12 à 18 ans. Les services de loisirs proposent des cours impliquant des déboursés qui ne sont pas possibles pour toutes les familles. On compte peu ou pas de lieux où les jeunes peuvent se retrouver et s'amuser entre eux.

L'absence de loisirs est une des causes de la pré-délinquance, mais pas la seule.

En fait, selon les éducateurs, "les jeunes ont besoin d'un suivi, d'une organisation d'activités; ils ont aussi besoin que des adultes participent à leurs activités".

Pour satisfaire ce besoin, l'intervention de l'éducateur consiste à épauler le jeune, à l'accompagner dans les nouveaux groupes auxquels il souhaite être intégré. Cette disponibilité rend le contact plus facile et les éducateurs sont assurés que les jeunes ainsi secondés vont s'en sortir.

"C'est plus facile de les sortir de leurs problèmes au début, commente l'un d'eux, approuvant par là, l'aspect préventif de leur intervention."

Au cours de six semaines, la réaction des parents semble bonne. Ils demandent des conseils. "Les parents ne veulent pas être blâmés pour les problèmes de leurs jeunes, ils veulent pouvoir en discuter. Ils sont sensibles à la valorisation du jeune par le choix des activités propo-



CENTRE DE JOUR — Daniel Lemieux, Jean-Noël Saint-Hilaire, Yves Blackburn et Roger Gilbert, éducateurs au centre de jour de l'Institut Saint-Georges à Chicoutimi.

(Photo Paulo Rousseau)

sées." Face à ce projet, l'équipe du centre de jour est enthousiaste. La

prévention leur apparaît, à long terme, le meilleur moyen de réduire les services internes de l'ins-

titut, signifiant que les jeunes, aidés à temps, éviteront la délinquance.

Coop d'alimentation à Saint-Félicien

Une étude de marché démontre la viabilité financière du projet

SAINTE-FÉLICIEN (JG) — Une étude de marché effectuée par la Fédération des magasins Coop démontre qu'un projet d'implantation d'une coopérative d'alimentation de type Cooprix est "très viable financièrement parlant" à Saint-Félicien.

C'est ce qu'a rendu public M. Yvon Beaulieu de la fédération lors de la réunion d'information tenue à cette fin, mercredi soir, et au cours de laquelle les personnes présentes ont décidé de se doter d'une telle coopérative en faisant la demande d'une charte et en amorçant la campagne de recrutement des futurs membres.

Selon les prémisses de cette étude, la nouvelle coopérative d'alimentation s'emparerait de

16 pour cent du volume total des ventes à Saint-Félicien qui se chiffre par près de dix millions de dollars. Ce chiffre est établi en se basant sur le fait qu'il en coûte \$16,50 par personne pour se nourrir durant une semaine et que la population est de 10,300 âmes.

De plus, la nouvelle coopérative attirerait cinq pour cent du volume des ventes enregistrées à l'extérieur de Saint-Félicien: La Doré, Saint-Méthode, Mistassini et Dolbeau. M. Beaulieu précise que ces données sont très conservatrices, mais que déjà elles sont suffisantes pour assurer la rentabilité du projet.

Aux plus sceptiques qui ont peine à croire qu'on viendrait de Dolbeau ou Mistassini pour faire

son épicerie à la coopérative à Saint-Félicien, il répond que ce secteur a manifesté "le grand désir" de profiter des avantages d'un magasin de ce genre. Il a même avoué que la demande était sur son bureau.

En étant installé dans un centre commercial comme on projette de le faire, "les gens de l'extérieur seraient davantage attirés", soutient-il.

A sa troisième année d'opération, celle-ci pourrait même enregistrer un premier surplus de \$25,000.

800 membres

Cependant, M. Beaulieu considère que le milieu doit s'en-

gager pour une somme de \$80,000 ou 800 membres à \$100 chacun idéalement parlant. Le projet coûterait \$362,000 en étant locataire dans le futur centre d'achat. "Cette implication financière du milieu constituerait en quelque sorte le fond de roulement, une garantie pour avoir un commerce fort, à l'abri des vicissitudes des "découverts".

Au sein du comité provisoire, on ne doute nullement de ne pas être en mesure de recruter le nombre de membres fixés d'autant plus que l'étude de marché prouve la faisabilité du projet. Il appert que, déjà, le comité de recrutement à l'intérieur du comité provisoire a fait de nombreux adeptes, ce qui les rend davantage optimistes.



DEGATS — Une partie du matériel qui a été relativement endommagé par la fumée et les flammes.

Vol et incendie

Un locataire est secouru de justesse

JONQUIÈRE (MR) —

Voulant effacer les traces de leur passage, des cambrioleurs ont mis le feu à un immeuble de la rue Saint-Denis, à Jonquière, expédiant du même coup à l'hôpital un locataire secouru en extrême, et qui est passé à un cheveu de perdre la vie dans les flammes.

Il s'agit de M. Georges Poulain, locataire d'un meuble de la rue Saint-Denis, plus précisément situé à l'intérieur de l'édifice commercial abritant une imprimerie, un atelier de mécanique, des bureaux ainsi que le bar-salon Chez Céline.

C'est M. Poulain qui était éveillé par la fumée, vers 4h45 hier matin, et qui donnait l'alerte. Toutefois, il demeura coincé dans son logis du second étage, et ce sont les pompiers de Jonquière qui, finalement, le sortaient de là à l'aide d'une échelle. L'homme était admis à l'hôpital de Jonquière, puisqu'il a été gravement incommodé par la fumée; on ne craint toutefois pas

pour ses jours.

Le feu a pris naissance dans les locaux de l'imprimerie Tremblay et Robertson, au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Selon l'enquêteur Gérard Bergeron, de la Sécurité municipale de Jonquière, les cambrioleurs ont mis le feu sur une table de travail, après avoir dérobé environ \$25 et deux calculatrices dans les locaux de l'imprimerie; ils avaient également mis la main sur une petite somme d'argent, dans les locaux occupés par le Centre de docu-

mentation du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Une vingtaine de sapeurs, sous la direction de M. Ernest Boivin, ont dû combattre les flammes jusque vers 8h30, hier. Aucune évaluation précise n'a été faite quant aux dommages causés à l'immeuble, propriété de MM. Michel Chouinard et Bernard Salessé. Toutefois, ceux-ci seraient passablement élevés, surtout en ce qui regarde le contenu et l'aménagement intérieur de l'immeuble.

Projet Moyen-Nord

Etudes du CRD pour établir un choix des secteurs à privilégier

CHICOUTIMI (CF) —

Dans le but d'identifier et de mieux situer les divers secteurs d'intervention dans le cadre du projet Moyen-Nord, le Conseil régional de développement vient d'entreprendre une étude exploratoire sur les minéraux industriels et de construction de la région visée.

C'est le président du comité Moyen-Nord et professeur au département des sciences appliquées de l'Université du Québec à Chicoutimi, M. Guy Archambault, qui dirige l'étude.

Le travail doit constituer une sorte d'éclaircissement des diverses avenues de

développement qui s'offre au Moyen-Nord. Ainsi, tentera-t-on d'identifier les dossiers possibles, d'en établir des schémas de développement et des perspectives de rentabilité.

A partir de ces données, l'étude établira un choix de secteurs à

privilégier pour la région 02, dans le domaine des minéraux industriels et de construction.

En se basant sur ces indications, le Conseil régional de développement devrait être en mesure d'établir ses priorités d'action dans le projet Moyen-Nord, tout autant que de détermi-

ner avec plus de précision la nature de ces actions.

Entreprise en début de semaine, l'étude doit avoir été complétée à la mi-mai. Elle coûtera un peu plus de \$3,700, prévue dans un budget déjà obtenu de l'ex-ministère des Richesses naturelles.

Etats financiers de la CS Valin

La "vérification" n'est toujours pas complétée

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Le rapport du vérificateur général du Québec relatif à la conformité, l'authenticité et l'intégrité des informations portées aux états financiers de certaines commissions scolaires, notamment la Commission scolaire Valin, qui devrait être déposé le 25 février, n'est pas complété.

C'est ce qu'on peut déduire des informations recueillies auprès du Conseil du Trésor, du ministère de l'Éducation et de la Commission scolaire Valin. En fait, il semble que personne ne veut parler de ce dossier.

Tout d'abord au Conseil

du Trésor, le responsable de cette demande d'enquête visant à expliquer des écarts de près de \$500 millions entre les dépenses effectives des commissions scolaires en regard des subventions versées par le ministère de l'Éducation, rien de concret.

Un porte-parole a simplement indiqué que la vérification n'était pas complétée et il faudra attendre encore quelque temps avant que les fonctionnaires au dossier complètent le travail.

Au ministère de l'Éducation, c'est le silence total. On attend. C'est compréhensible puisque le deuxième volet de la demande d'enquête stipule que les

fonctionnaires devront analyser la valeur des méthodes de normalisation des états financiers préconisées par le ministère de l'Éducation.

Au bureau du sous-ministre André Rousseau, on parle des modalités de la loi 57 et du suivi de la conférence Québec-Commissions scolaires sans parler directement de cette demande d'enquête.

A Valin

Tout de go, le directeur général de la CS Valin, Jean-Baptiste Potvin, n'aime pas tellement qu'on parle d'une enquête même si le libellé de l'arrêté mini-

stériel se lit comme suit: "concernant une demande d'enquête et de rapport adressé au vérificateur général".

Dans son esprit il s'agit bien plus d'une vérification que d'une enquête. Jean-Baptiste Potvin avoue que les gens du Conseil du Trésor ne sont pas venus aux bureaux administratifs de la CS Valin. Probablement que le tout se déroule à Québec puisqu'on dispose des états financiers des commissions scolaires au Conseil du Trésor.

Le directeur général de cette commission scolaire est encore l'homme le plus surpris du fait que la CS Valin fasse l'objet de cette "vérification".

BERGERON, CAIN, LAMARRE, CASGRAIN, WELLS ET LACHANCE
AVOCATS

Pierre Bergeron, C.R.	Michael Cain, C.R.
François Lamarre, L.L.L.	Paul Casgrain, L.L.L.
Guy Wells, L.L.L.	Carl Lachance, L.L.L.
Claude Gauthier, L.L.L.	Pierre Simard, L.L.L.
François-G. Tremblay, B.C.L.	Réjean Beaudoin, B. Adm. L.L.B.
André Tremblay, L.L.B.	Rita-V. Allaire, L.L.B.

110, RUE RACINE EST, SUITE 115
CHICOUTIMI, QUE.
TEL. 549-6296

commentaire

L'industrie des pâtes et papiers est en plein essor

Au cours des deux dernières années, les usines canadiennes produisant du papier journal ont fonctionné pratiquement à plein régime. Ce qui faisait dire récemment à M. Robert-C. Gimlin, président et chef de la direction d'Abitibi-Price à Toronto, qu'une situation aussi favorable pour les producteurs ne s'était pas présentée depuis le milieu des années 50.

D'ailleurs, le bilan de 1979 des



gabriel berberi

principales entreprises de pâtes et papiers aux pays témoins de la vigueur exceptionnelle de l'industrie. Le chiffre d'affaires combiné d'Abitibi-Price, de Domtar et de Consolidated-Bathurst, sociétés exploitant chacune d'importantes installations au Saguenay-Lac-Saint-Jean, s'est élevé à \$4,2 milliards l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 17 pour cent sur 1978. Le profit net de ces trois compagnies a progressé de 55 pour cent en 1979, passant à \$311,3 millions.

Cette amélioration appréciable des affaires dans le secteur des pâtes et papiers aura eu notamment pour effet d'inspirer la confiance des investisseurs. Ainsi, les actions ordinaires d'Abitibi, qui valaient \$18 il y a un an, se transigent maintenant à \$23 et plus; celles de Domtar, qui étaient offertes à \$25, ont monté à \$28; les titres de

Consolidated-Bathurst, vendus \$12,25 au début de 1979, sont maintenant cotés aux alentours de \$17,50.

Bref, l'industrie canadienne des pâtes et papiers, qui avait connu une période critique dans la décennie '70, est entrée dans une nouvelle ère de prospérité. Ce renversement de la situation avantageant à coup sûr le Saguenay-Lac-Saint-Jean, est surtout attribuable à deux facteurs comme le rappelait Alan-D. Gray, dans l'édition du 18 février de Financial Times of Canada.

D'une part, le marché des Etats-Unis, qui constitue le débouché majeur de l'industrie canadienne, utilise des quantités de plus en plus grandes de papier journal. Ce produit, soit dit en passant, demeure le fer de lance du secteur canadien des pâtes et papiers, puisqu'il compte pour 41 pour cent du volume et de la valeur des expéditions à l'étranger. Les Américains utilisent 42 pour cent de tout le papier journal fabriqué dans le monde, soit 10,2 millions de tonnes. En 1979, les exportations canadiennes de papier journal ont atteint 7,8 millions de tonnes et le marché américain, à lui seul en a absorbé 82 pour cent ou 6,3 millions de tonnes. Les importations américaines de papier canadien représentent 73 pour cent de la production totale de 8,7 millions de tonnes de l'industrie au pays.

Cette vitalité des journaux américains ne semble pas sur le point de diminuer. En effet, les réserves de papier journal des éditeurs améri-

cains, qui permettent normalement de 40 à 45 jours de publication, sont maintenant réduites à 34 jours, d'après un rapport émanant de la direction d'Abitibi-Price. Au Canada, les inventaires de papier journal sont également limités. A un point tel, que certains journaux à fort tirage doivent se résigner à supprimer plusieurs pages.

Pour faire face à la demande sans précédent du marché nord-américain, des industriels canadiens, dont M. Gimlin, d'Abitibi-Price, prédisent qu'il faudra accroître d'environ 15 pour cent au cours des trois ou quatre prochaines années, la capacité de production actuelle, laquelle est évaluée à 9,1 millions de tonnes. D'autres sont cependant plus modérés à ce chapitre.

Le deuxième élément qui a contribué à donner un nouvel élan à l'industrie des pâtes et papiers est la faiblesse du dollar canadien par rapport à la devise américaine. Les producteurs canadiens, qui vendent principalement aux Etats-Unis, sont payés en dollars américains. Ils encaissent donc une prime à l'échange de cet argent. M. William-A.-M. Turner, président de Consolidated-Bathurst, de Montréal, signale que ces gains sur l'argent ont composé environ la moitié des profits réalisés depuis 1978 par les manufacturiers canadiens.

Au moment où les producteurs canadiens s'apprentent à décréter une nouvelle hausse de prix du papier journal (la tonne se vendrait alors \$440

en dollars américains, au printemps), quelques ombres apparaissent cependant au tableau.

Même s'ils s'inquiètent toujours d'un redressement du dollar canadien et de la vive concurrence que leur livreront éventuellement les papeteries du Sud des Etats-Unis, les industriels canadiens redoutent davantage l'action du Syndicat canadien des travailleurs du papier (Canadian Paperworker's Union). Ce puissant syndicat, dirigé par un ancien citoyen de la région, M. Henri Lorrain, recrute la presque totalité des 46,500 salariés des 33 usines de pâtes et papiers dans l'Est du Canada, où les contrats de travail expirent le 30 avril prochain. Dans les deux camps, on s'attend à une confrontation. La partie syndicale revendique pour les ouvriers de l'Est, la parité salariale avec l'Ouest.

De plus, le syndicat canadien, appuyé par la FTQ, entend expulser la CSN des usines de pâtes et papiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean, parce que cette dernière centrale, "se spécialise dans les affaires publiques, les grèves inutiles et les luttes idéologiques qui font reculer le mouvement syndical", selon l'argumentation de ses adversaires.

parole aux lecteurs

Le vandalisme est devenu une calamité

Voilà quatre mots bien hétéroclites, mais qui vous laissent sûrement deviner le sujet qui nous préoccupe. Depuis quelque temps, nous avons entendu parler des problèmes vécus dans les parcs de Chicoutimi, principalement au parc Rivière-du-Moulin. A l'autre extrémité de la ville, nous vivons nous aussi, à St-Antoine, les problèmes liés au ski de fond. Nos 25 kms de sentiers, même si non couverts officiellement, sont entretenus et connaissent les méfaits de certains motoneigistes. Les pancartes, leur interdisant l'accès, ne durent souvent qu'une journée, et la "dameuse" de pistes (gratte) n'est souvent suivie que de quelques minutes par ces vandales motorisés, brisant ainsi les "traces" à la grande rage des skieurs. Le plus choquant, c'est que les sentiers ont été utilisés par ces motoneigistes pour la coupe ILLEGALE de bois de poêle, laissant derrière leurs passages des sen-



tiers brisés et des coins de forêt ravagés. L'Alcan, propriétaire des terrains est pourtant très stricte sur ce sujet: "Nous vous permettons l'accès à notre territoire pour le ski, mais vous devrez exercer une étroite surveillance pour la sauvegarde de la forêt".

Ceci s'adresse également à ces jeunes irresponsables qui, avides de sensations, coupent, brisent arbres et arbustes en se servant de hachette et de bâton. J'ai vu, par exemple, un jeune pin rouge de 6 ou 7 pieds dont les branches

ont été arrachées. Un tel arbre, très rare dans ce secteur, se vendrait tout près de \$50 dans une pépinière. Et que dire de la fameuse "récolte" de Noël, où on abat un sapin de 30 pieds pour ne prendre que la cime, ou de ce magnifique pin blanc de 20 ans, le plus beau des conifères, que l'on décortique de ses branches pour en faire une couronne qui ne durera que 15 ou 20 jours. Ou encore, ces dizaines d'arbres abattus par les jeunes pour construire un "campe" qui s'écroulera sous le poids de la neige, dès le premier hi-

ver. Dans tous ces cas, c'est le manque de civisme ou d'éducation qui mène à de tels actes de vandalisme, et il est temps de changer de mentalité. Parents, vous DEVREZ apprendre à vos enfants que la forêt c'est sacré, car c'est la vie. Ce sont en effet les arbres qui filtrent la POLLUTION de l'air, en respirant, ce que l'on appelle la photosynthèse. Lorsque la population aura compris ce principe, ce n'est donc plus avec la RAGE au cœur que nous reviendrons de nos excursions en forêt, mais bien avec cette satisfaction d'avoir vu ce que le Créateur a fait de plus beau, une forêt qui vit pour nous et à ce moment nous pourrions dire: "Nous sommes sortis du bois!"

Serge Grenier,
866, Marg.-Bourgeois,
Chicoutimi.

Responsable
des sentiers
de ski de fond
St-Antoine.

Le 28 février.

Il ne veut pas grandir

En réponse à l'article paru dans le journal Le Quotidien, en date du 25-02-80 et s'intitulant "René Lévesque a le cancer" et signé par M. Jean-Yves Hébert de Mistassini, Québec. On demeure abasourdi et perplexe à la fois, à la lecture de votre article, n'arrivant pas à y déceler un seul petit bout de ligne positive. Vous êtes, à n'en pas douter, atteint de négati-

visme et de morosité au point chronique. Cette maladie n'entraîne nécessairement pas la mort, mais tous ceux qui en sont touchés, vivent une tension à l'opposé du fou rire; c'est le symptôme Ryan...isme. Non, mais, s'il arrivait qu'une jolie fille vous conviait pour une danse, vous diriez non? Trêve de plaisanterie, vous avez M. Hébert, établi

huit clauses motivant votre refus à la thèse du oui référendaire. Une seule à vrai dire mérite qu'on s'y arrête; la troisième, vous dites que voter non, c'est continuer de faire confiance en nos représentants fédéraux démocratiquement élus. Donc, par cette affirmation, laisseriez-vous entendre que nos élus à l'Assemblée nationale de Québec auraient renversé, par les

armes, le précédent gouvernement, celui de M. Bourassa?

Souvenez-vous, le 15 novembre 1976, à la télévision, M. Trudeau fut le premier à reconnaître démocratiquement, l'élection du Parti Québécois.

M. Hébert, vous ne devez plus reculer, continuer à maintenir votre tendance à broyer du noir dans votre parti, car votre pessimisme à outrance n'aiderait sûrement pas la cause des tenants du "oui".

La lecture de votre épître m'a fait revivre, par la pensée, une certaine anecdote de mon enfance. Un compagnon de jeux remâchait sans arrêt la même chanson, une "rengaine" des années "30": "Non, non je ne veux pas grandir, pourquoi rester petit? Pourquoi songer à l'avenir? Non non, je ne veux pas grandir".

Paul Favreau,
L'Ascension,
Lac-Saint-Jean.

M. Edouard Lévesque,
2313, boul. Talbot,
Chicoutimi.

Le 28 février.

Le 28 février.

La Russie sera disposée à nous "délivrer"

Lors du prochain référendum, si les Québécois votent massivement en faveur du Oui, voici ce qui pourrait arriver.

Fort du vote populaire, le premier ministre ira dans les plus brefs délais négocier avec Ottawa, d'égal à égal, c'est-à-dire, je te donne un oeuf, tu me donnes un boeuf.

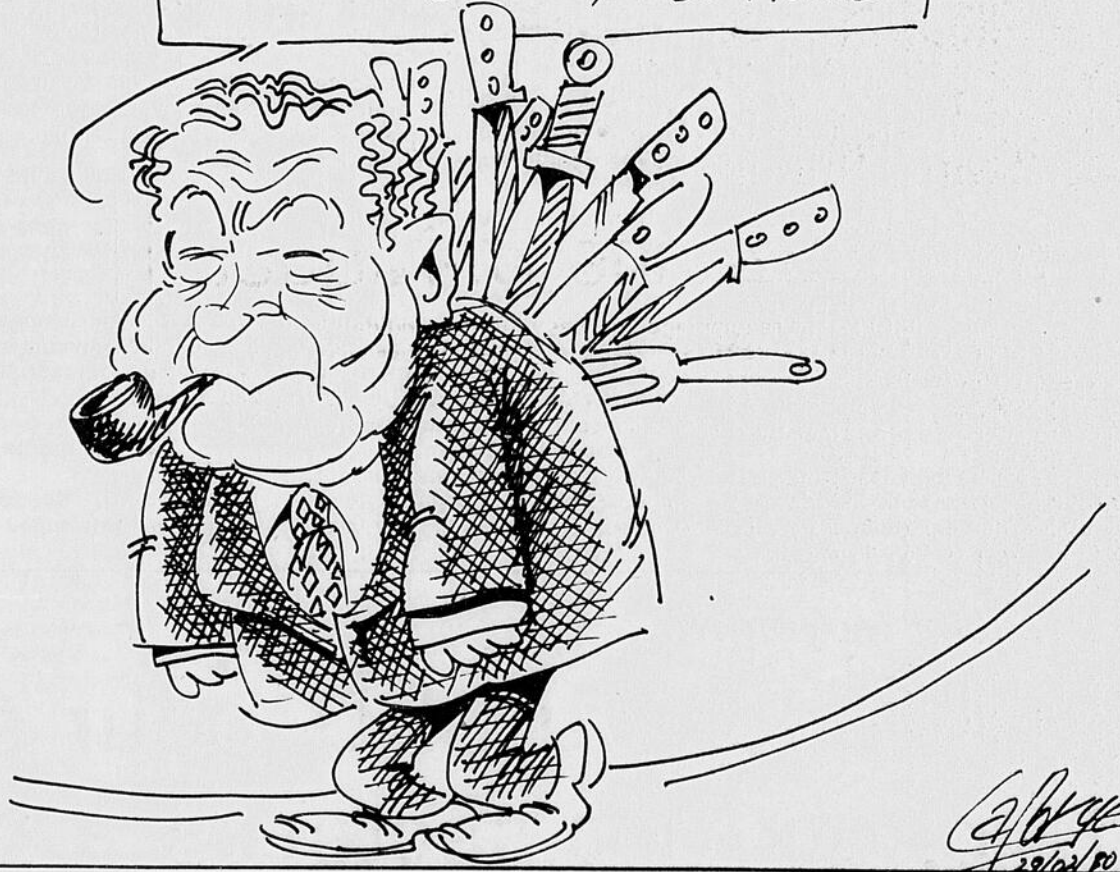
Si Ottawa ne veut pas négocier, à sa satisfaction, notre irascible petit premier ministre grimpera

dans les rideaux, sortira en claquant les portes et viendra dire: "Vous voyez! J'ai voulu négocier, mais il n'y a rien à faire avec Ottawa; alors, faisons notre indépendance sans plus de temps perdu".

Comme il n'aura pas été mandaté pour faire l'indépendance, il est certain que ça ne pourra pas se faire sans heurts. Alors, il appellera notre grand voisin du Nord pour venir lui aider et en même temps mettre les Etats-Unis en sandwich,

BIRON DIRA OUI

BOF! UN DE PLUS, UN DE MOINS



Il faut tenir trois référendums

Comme il s'est glissé des erreurs techniques dans la transcription de la lettre ouverte publiée mardi, nous en repreneons l'essence pour la bonne compréhension des lecteurs.

Une série de trois référendums (strict minimum) s'impose! Le premier référendum qui doit avoir lieu avant les prochaines élections devrait permettre aux Québécois de choisir le genre d'option politique qu'ils désirent voir négocier avec le reste du Canada. Ainsi, les Québécois auraient à choisir entre deux options seulement. L'une des options serait une souveraineté-association (indépendance) dans le genre de celle préconisée par le Parti Québécois mais pas nécessairement celle-là. La deuxième option serait celle d'un système constitutionnel renouvelé qui donnerait non seulement au Québec mais à chacune des autres provinces beaucoup plus d'autonomie c'est-à-dire un système fédéral dans lequel chaque province pourrait s'identifier et s'affirmer.

Le fond des options politiques déjà rendues publiques par le Parti Québécois et le parti libéral sont suffisamment claires pour permettre aux Québécois

d'exercer un choix lors du premier référendum. Je suis persuadé que lorsque l'une de ces deux options constitutionnelles aura été choisie par la très grande majorité des Québécois, le parti politique qui aura préconisé l'option choisie sentira le besoin de modifier légèrement ou profondément non pas le fond mais le contenu de son option afin de libérer cette option de tout préjugé ou partialité politique non nécessaire parce que le pouvoir politique ne fera plus partie de l'enjeu. Une question sur le "statu quo" ne s'impose pas parce qu'il est très évident que la très grande majorité des Québécois souhaitent un changement en profondeur de leur situation politique, économique et sociale.

En proposant ce double choix aux Québécois dès le prochain référendum, cela permettrait aux Québécois de porter au pouvoir, lors des prochaines élections provinciales, le parti politique le plus en mesure de négocier avec le reste du Canada l'option que la majorité des Québécois aura choisie. Le choix sera alors facile. Si cela n'était pas le cas, ce serait un signe évident que les Québécois ne sont pas encore suffisamment matures pour décider de leur avenir politique. S'ils sont suffisamment matures, ils devraient être en mesure de porter facile-

ment au pouvoir le gouvernement le mieux préparé et le mieux disposé à négocier l'option choisie.

Dès ce gouvernement élu, capable de défendre les intérêts de l'ensemble des Québécois, ce parti aurait l'obligation de créer un comité constitutionnel représentatif dont l'unique responsabilité serait d'élaborer dans ses détails un plan de projet constitutionnel clair et précis et de négocier ce projet avec le reste du Canada.

Mais avant de commencer à négocier ce nouveau projet constitutionnel avec le reste du Canada, les Québécois devront être consultés une seconde fois, au moyen d'un deuxième référendum, afin d'obtenir l'appui de la majorité sur le contenu du projet devant être négocié avec le reste du Canada. Ce deuxième référendum, advenant le cas qu'il porterait sur un projet de fédéralisme renouvelé, devrait contenir une question additionnelle afin de demander aux Québécois s'ils seraient en faveur d'une souveraineté-association (indépendance) advenant le cas où les négociations avec Ottawa sur le projet de fédéralisme renouvelé ne satisfaisaient pas la majorité des Québécois.

Assumant qu'une année serait nécessaire au gouvernement au pouvoir pour

préparer et présenter le nouveau projet aux Québécois au moyen du deuxième référendum, ce même gouvernement aurait trois ans pour négocier ce projet avec Ottawa.

Un troisième référendum, sur les résultats de ces négociations devrait avoir lieu avant la fin d'un terme de quatre ans du gouvernement qui aura été porté au pouvoir lors des prochaines élections à l'automne 1980. Ce troisième référendum aurait pour but d'obtenir l'accord ou le désaccord des Québécois sur les résultats des négociations avec Ottawa depuis le deuxième référendum.

Une réponse positive des Québécois lors de ce troisième référendum mandaterait le gouvernement du Québec et Ottawa de commencer l'implantation du nouveau projet constitutionnel qui aura été négocié avec Ottawa et approuvé par la majorité des Québécois. A ce moment-là, de nouvelles élections seront dues et les Québécois devront alors reporter au pouvoir le gouvernement le plus en mesure d'implanter avec succès et le plus rapidement possible le nouveau projet constitutionnel.

J.-Renald Gosselin,
328, rue Dickle,
Jonquière (secteur Arvida).
Le 20 février.

CS Lac-Saint-Jean, Delisle et Belle-Rivière

Service commun d'éducation chrétienne

par Benoit Munger

ALMA (BM) — Les étudiants des écoles secondaires de la Commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean et les élèves des écoles élémentaires des commissions scolaires locales d'Alma, de Delisle et Belle-Rivière bénéficieront, à partir de septembre 1980, d'un service commun d'éducation chrétienne responsable de la pastorale ainsi que de l'enseignement moral et religieux.

Cette nouvelle structure concernant l'éducation chrétienne est l'aboutissement d'un processus qui a débuté il y a quelques années. Peu à peu, les commissions scolaires locales se sont jointes à la CSR pour se donner un service commun dans ce domaine. La dernière à joindre le groupe est la commission scolaire Belle-Rivière, qui le fera en septembre prochain.

Les commissaires de la CSR ont

accepté le principe de cette nouvelle organisation de l'éducation chrétienne, mercredi soir à l'occasion d'un conseil tenu à Alma.

Le grand patron de cette structure, "le curé des étudiants", comme il se décrit lui-même, c'est le père Roger Leroy, conseiller en éducation chrétienne. Sa tâche consiste à orienter, animer et évaluer les activités relatives à l'éducation chrétienne, que ce soit dans le domaine de la pastorale ou de

l'enseignement moral et religieux.

Le père Leroy, qui est à l'emploi de la CSR depuis 1968, sera assisté dans sa tâche par M. Bernard Gauthier, conseiller pédagogique en enseignement religieux et moral. C'est lui qui doit coordonner l'enseignement moral et religieux.

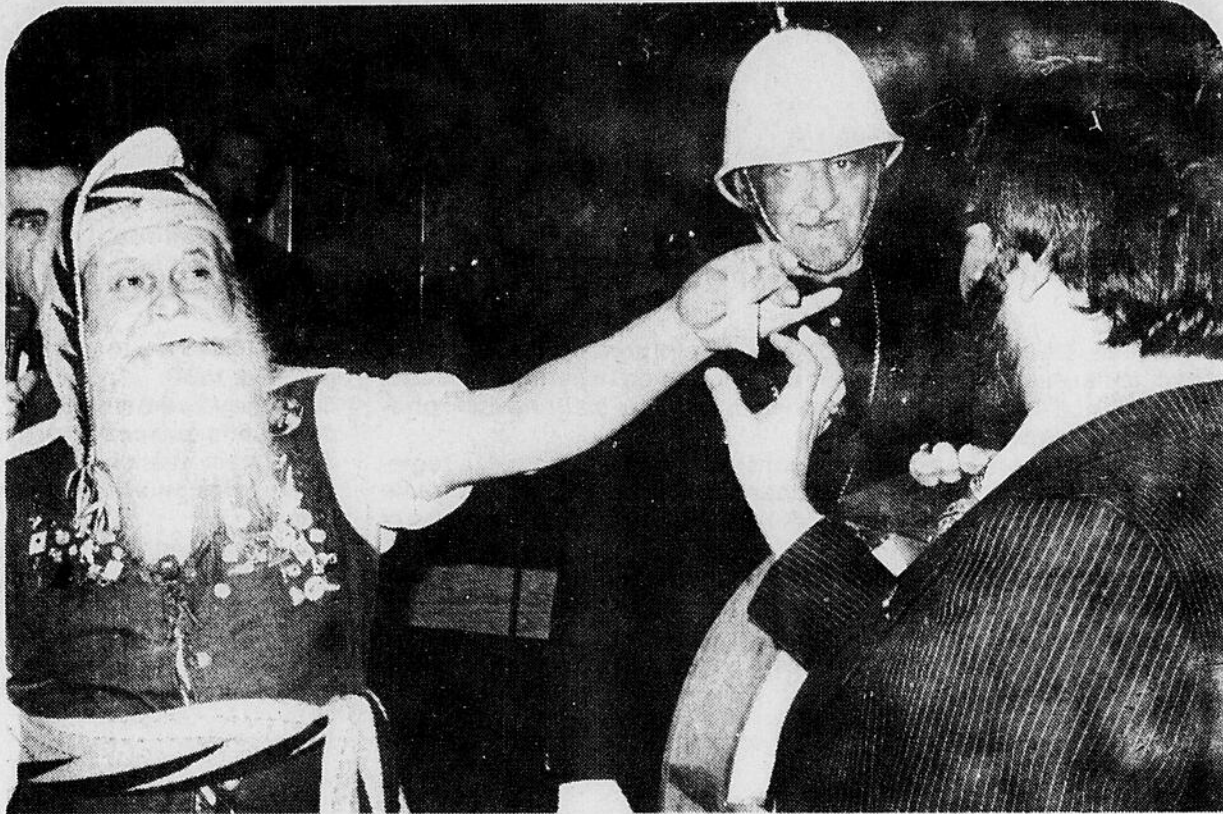
Selon le père Leroy, cette structure a l'avantage de bien partager le travail entre les différentes personnes oeuvrant dans le domaine de l'éducation chrétienne.

"L'objectif que l'on poursuit, dit-il, c'est d'éveiller les jeunes à la dimension spirituelle afin que plus tard, ils puissent faire eux-mêmes leur choix quant à leur vie spirituelle."

Le service animera les services de pastorale et assurera l'enseignement pour près de 12,000 élèves répartis dans 38 écoles; 26 animateurs et 25 pasteurs se partagent le travail. A cela, il faut ajouter les 227 professeurs de l'élé-

mentaire qui ont à donner de l'enseignement religieux et de la formation morale aux élèves.

Le coût du service d'éducation chrétienne, incluant les salaires du père Leroy, de M. Gauthier et d'une secrétaire, est de \$90,400. Ce budget est payé, dans une proportion de 40 pour cent, par la CSR; le reste, soit environ \$55,000 est à la charge des trois commissions scolaires, locales, proportionnellement à leur clientèle.



TIRAGE — C'est pépère Joyeux qui a tiré le billet gagnant de la vanette offerte dans le cadre d'un projet de financement du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi.

L'heureux gagnant est M. Claude Brodeur, de Dolbeau.

(Photo Paul Brodeur)

Regroupement dans les mêmes écoles proposé

ALMA (BM) — Même s'ils n'ont pas tous les mêmes capacités académiques, les jeunes âgés de 12, 13 ou 14 ans, aiment se retrouver ensemble; c'est pourquoi ces élèves, qui en sont aux premiers niveaux du secondaire, devraient pouvoir fréquenter les mêmes écoles.

Telle est l'idée maîtresse d'un document intitulé "Les 12-14 ans à la CSR Lac-Saint-Jean" que son auteur, M. Marc-André Deschênes, coordonnateur en adaptation scolaire à la CSR, a soumis aux commissaires, mercredi soir à l'occasion d'un conseil tenu au centre administratif du boulevard Champlain à Alma.

Ce document, qui a été l'objet de consultations auprès des principaux d'écoles et d'enseignants, ne constitue pas une politique officielle de la CSR; il doit encore être soumis à la consultation, raffiné et vérifié. Il a été préparé parce que, selon le directeur général, M. Jean-Claude Lindsay, "il est im-

portant de clarifier la situation des étudiants qui entrent au secondaire".

En substance, le document de M. Deschênes propose de réunir dans un même lieu physique les élèves âgés de 12 à 14 ans qui en sont aux trois premiers niveaux du secondaire, peu importe les capacités académiques de chacun.

Comme M. Lindsay l'a expliqué, "il faut arrêter, à mon sens, d'avoir une école qui est complètement différente de la vie"; il faut cesser de cloisonner selon les capacités académiques; on veut désormais éviter d'avoir des écoles où les sections sont étiquetées.

Le plus bel exemple du cloisonnement dont parle le directeur général, on le retrouve au Pavillon Camille-Lavoie où les élèves de la Formation des aides (FDA) ne sont pas vraiment intégrés aux autres, n'ont pas la vie sociale normale dans leur formation générale; des secondaires IV et V, cours profes-

sionnels; de la Formation des aides et du professionnel court, se côtoient.

Dans son document, M. Deschênes suggère également de réorganiser les cours en tenant compte de quatre grandes lignes de force: la transition, la formation générale académique, le cours d'appoint et la formation générale pratique. Cela signifie, entre autres choses, que l'on fera en sorte qu'il n'y ait qu'une seule année de transition entre les niveaux élémentaire et secondaire, et non deux ou trois comme c'est actuellement le cas.

Une majorité des commissaires présents ont accepté le document en adoptant une résolution; il ne s'agit que d'une acceptation de principe qui permettra de poursuivre, au cours des prochains mois, les études pour une révision touchant cette fois-là, les élèves plus vieux qui sont aux secondaires IV et V.

Majorité de 2,892 votes pour Suzanne B.-Niquet

CHICOUTIMI (GL) — Le recomptage officiel des suffrages exprimés le 18 février dernier dans le comté de Roberval indique que la majorité de Mme Suzanne Beauchamp-Niquet est de 2,892 votes.

En fait, c'est une course à deux dans ce comté qui a été remportée par la candidate libérale. Elle a obtenu 17,724 votes contre 14,832 au créditiste C.-A. Gauthier.

Les autres candidats ont obtenu moins de 1,000 votes chacun. Ainsi, le conservateur Paul Desbiens a eu 507 votes, Carol Simard du NPD 569, et Bobette Simard des Rhinos 503.

Le président d'élection Roland Dion a rejeté 286 bulletins. Au total, 34,421 citoyens se sont prévalus de leur droit le plus légitime sur une possibilité de 46,292 soit une proportion de 74,3 pour cent.

Une extra douce avec autant de goût, c'est étonnant!

Il y a des goûts qui ne s'improvisent pas. Ainsi le goût de Peter Jackson Extra Douce. Une juste satisfaction.

Peter Jackson Extra Douce

25 Cigarettes King Size

Peter Jackson Extra Douce
25 Cigarettes Régulier



Impeccable.

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Formats King Size & régulier: "goudron" 7mg, nicotine 7mg.

fourre-tout



marcel rivard

Féminisme à l'envers

Ceux qui craignent que le féminisme va continuer à faire reculer les mâles dans leurs arrières-tranchées, seront sans aucun doute heureux d'apprendre qu'il y aura peut-être un retour aux us et coutumes d'antan.

Parce que les femmes, si on se fie à un sondage réalisé tout récemment en Allemagne de l'Ouest, aiment bien ça se faire gâter un peu.

En effet, selon ce sondage réalisé sur un échantillon de 2,000 personnes âgées de plus de 16 ans, 45 pour cent des Allemands de l'Ouest estiment que le baise-main est une "coutume charmante", contre 37 pour cent qui ne lui trouvent "aucun attrait".

Ce qui est encore plus important, c'est que les femmes (52 pour cent) sont plus favorables au baise-main que les hommes.

Qu'est-ce que cela prouve, me demanderez-vous? Jus- qu'ici pas grand-chose, je l'avoue. Mais vous comprendrez ce que je voulais dire au tout début, si je vous ajoute que lors d'une étude comparable faite par la même maison de sondage il y a maintenant 25 ans, 48 pour cent des personnes interrogées avaient catégoriquement refusé l'usage du baise-main, contre 29 pour cent qui l'avaient qualifié de "recommandable". Vous voyez comme ça évolue...



Objectif dépassé

L'objectif de la campagne de souscription de la Fondation des maladies du cœur pour le secteur Chicoutimi-La Baie a été dépassé de \$5,000 pour atteindre presque \$25,000 cette année.

Les deux grandes responsables de cette campagne, Dely-T. Brodeur, présidente du comité d'organisation et Monique Norreau, présidente d'honneur, se font un devoir de remercier tous ceux et celles qui de près ou de loin ont apporté leur collaboration à ce succès.

Le cocktail-bénéfice était cette année la responsabilité des Femmes de Carrières qui ont obtenu un grand succès. Quand à la clinique d'hypertension, à Place du Saguenay, on a examiné plus de 2,000 personnes.

Présidents de campagne

André Bouchard, président de l'entreprise Proco Métal, de Saint-Nazaire, vient d'accepter la présidence d'honneur de la campagne annuelle de souscription de la Croix-Rouge pour le secteur du Lac-Saint-Jean-Est.

D'autre part, Luc Tessier, président de cette campagne, précise que les foyers d'Alma et ceux des paroisses environnantes seront visités par des bénévoles portant une identification de la Croix-Rouge, à compter de dimanche.

Pour chaque don de \$2, le public aura droit à un billet de participation au tirage "Les Amis de la Croix-Rouge". L'objectif pour le secteur Lac-Saint-Jean-Est est de \$16,000.

Pistes cyclables

Le Comité des loisirs d'Alma organise pour 19h30, mercredi, à l'hôtel de ville, une soirée d'informations concernant le plan d'aménagement des voies cyclables à l'intérieur de la municipalité.

Cette rencontre a pour but de sensibiliser la population à ce projet et de recueillir l'opinion des citoyens.

La discussion de cette soirée touchera particulièrement à l'historique du projet, aux buts et objectifs, à la description du réseau, au caractère d'une voie cyclable et aux avantages et inconvénients d'un tel réseau.

Les "poissons" de Saint-Bruno

Le Comité des citoyens de Saint-Bruno continue de contester, mais de façon humoristique, cette fois, l'avènement de la glace artificielle dans l'amphithéâtre sportif de la municipalité.

On se souviendra que ce projet avait soulevé une vive controverse pour ne pas dire plus à Saint-Bruno.

Toujours est-il que pour marquer le premier anniversaire du référendum sur la glace artificielle, le Comité des citoyens a préparé une plaque-souvenir formée d'une rondelle, d'une pompe à l'eau et d'un vieux puits abandonné. Sur la plaque, l'inscription se lit ainsi: "Bon saint Bruno, si tu ne donnes pas d'eau à tes poissons, apprends-leur au moins à pomper".

Carnaval du Patro

Le Patro de Jonquière tient, encore cette année, son carnaval qui débute ce soir pour se terminer dimanche soir.

Plusieurs activités sont inscrites au programme. L'ouverture du carnaval sera proclamée ce soir, à 19h30, par la reine Chantale 1ère, accompagnée du légendaire bonhomme d'hiver. Le tout sera suivi d'une soirée dansante.

Samedi après-midi, il y aura plusieurs concours d'antan, dont une course de pichous. Le soir, le couronnement de la nouvelle reine clôturera la journée.

Au programme du dimanche: messe à l'ancienne, criée et marché aux puces. Le Carnaval du Patro de Jonquière se terminera par le bal de la reine, dimanche soir, à 20h30.

Six jeunes filles sont sur les rangs pour le titre de reine du Carnaval du Patro. Il s'agit de Guylaine Bergeron, Lili Lapointe, Manon Bergeron, Chantale Tremblay, Louise Moisan et Sylvie Lachance.



Conseiller chantant

Talent caché que celui du chansonnier qui possède le conseiller municipal roborvalois Benoît Bouchard. Qui en a fait la preuve l'autre soir lors de l'inauguration de la boîte à chansons La Turlutte.

A la grande demande d'une salle remplie à capacité, le conseiller-chansonnier y est allé de chansons québécoises, du Gilles Vigneault notamment.

Si le petit bonhomme qu'il a tenu sur son genou tout au long de son tour de chant ne s'est pas endormi, c'est probablement que ce ne devait pas être son fiston...



Moins d'accidents cet hiver

Si les affaires ont baissé, cet hiver, dans plusieurs industries reliées au déneigement et à l'automobile, les compagnies d'assurances se réjouissent des économies réalisées grâce à des conditions climatiques favorables.

Au niveau des assurances, le Groupe Commerce, un des plus importants assureurs automobiles au Québec, rapporte une diminution de près de 20 pour cent dans le nombre de réclamations pour des petits accidents, au cours des mois de décembre 1979 et janvier 1980. Par contre, le nombre des gros accidents n'a pas diminué, les automobilistes profitant de la chaussée sèche pour rouler plus rapidement, comme en été.

Pour sa part, le Club Automobile du Québec a répondu à 21,000 appels de dépannage, entre octobre et janvier, l'an dernier. A cause de l'augmentation du nombre de membres, on prévoyait, cette année, 28,000 appels pour cette période. Or, on a eu à répondre qu'à 20,500 appels, d'où une économie de \$50,000.



La période du dégel approche

Le ministère québécois des Transports informe les propriétaires de véhicules lourds que, cette année, le début de la période de dégel sera annoncé 48 heures à l'avance via différentes stations radiophoniques du Québec.

On sait que les transporteurs sont assujettis à la nouvelle réglementation relative aux normes de charge par essieu, de masse totale en charge et de dimensions applicables aux véhicules automobiles et aux ensembles de véhicules.

Les habitués du boulevard Talbot, à l'intérieur du parc des Laurentides, appréhendent incidemment l'approche du printemps; il s'en trouve pour estimer que la route qui relie le Saguenay-Lac-Saint-Jean à la Vieille Capitale est déjà en piteux état. Après le dégel, cela devrait se replacer...

"Trente sous" de collection

J'ignore au juste si c'est un "trente sous" de collection, mais mon petit doigt me dit qu'il y a peut-être, dans cette pièce de monnaie de 25 cents, quelque chose qui peut intéresser les collectionneurs et les numismates de bon aloi.

Ce dont je veux parler, c'est d'une pièce de 25 cents que quelqu'un (il tient à conserver l'anonymat à l'heure actuelle pour des raisons fort compréhensibles et évidentes) a trouvée à travers sa monnaie. Exceptionnellement, la pièce présente sur ses deux côtés la face de la reine; il n'y a donc pas de "pile", c'est-à-dire de tête de caribou.

Cela se peut-il? Je l'ignore... Quoiqu'un de mes amis collaborateurs m'affirme que sa fabrication pourrait être le résultat d'une altération d'un spécialiste en bijouterie...

A tout événement, le quelqu'un en question a écrit à l'hôtel de la monnaie, à Ottawa, pour en savoir plus long. En attendant, si vous avez des informations à ce sujet, vous pouvez toujours me le faire savoir.

Dernier-né des chars d'assaut

Voici le tout dernier modèle de char d'assaut qu'utilisera prochainement l'Armée américaine; jeudi, le fabricant en a fait la présentation aux autorités militaires et gouvernementales.

Le fabricant de ce modèle XM-1 doit en construire pas moins de 7,000 unités au cours des prochaines dix années.

Qui en est le fabricant? Nul autre que la compagnie Chrysler... Ce qui a fait dire à un journaliste du Quotidien, propriétaire d'une auto Chrysler vieille de quelques années: "Faudrait pas que leurs chars aient un problème de rouille prématurée..."

Accidents industriels

Mercredi, à l'hôtel Le Montagnais, se tiendra une autre assemblée de la section régionale de l'Association de prévention des accidents industriels.

Plusieurs sujets de discussion sont à l'ordre du jour de cette assemblée, tous tournant évidemment autour de la prévention des accidents industriels.

Il y aura aussi une conférence de Pierre Cloutier, directeur adjoint des programmes de santé et de sécurité au travail au sein de la Commission des accidents de travail.

Une bourse du "Rendez-vous"

Le Rendez-vous de l'homme d'affaires vient de décider d'octroyer une bourse annuelle de \$500 à un étudiant inscrit à temps complet à des études de premier cycle de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Selon le désir des donateurs, tout étudiant de l'université, originaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, pourra la postuler. Elle sera attribuée par voie de concours à un étudiant dont le dossier scolaire et la motivation seront manifestement supérieurs.

Selon le président René Girard, le "Rendez-vous" songeait depuis longtemps à manifester concrètement son intérêt envers la jeunesse étudiante universitaire.

Changement d'endroit

Encore et encore, la grève qui sévit dans les cegeps perturbe un certain nombre d'activités.

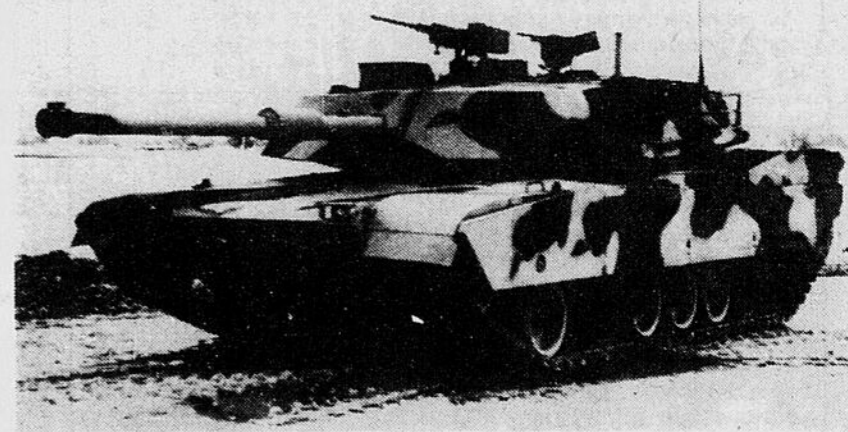
Ainsi, la Société des arts de Chicoutimi qui devait, ce soir, à compter de 21h00, tenir son assemblée générale annuelle au Centre socioculturel doit-elle déménager, pour la même heure, cette assemblée à l'école Saint-François-Xavier. Ah, ces grèves!

Mascotte recherchée

Le Festival sons et couleurs nord-américain, qui présentera les Championnats provincial et canadien des corps de tambours, de clairons et de trompettes, à Jonquière, du 15 au 24 août, est à la recherche d'une mascotte.

Pour ce faire, un concours est ouvert à toute la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour créer cette mascotte qui symbolisera ces événements qui grouperont plus de 8,000 musiciens.

Les personnes intéressées doivent se présenter à la centrale administrative du festival, à Place Centre-Ville de Jonquière, ou communiquer par téléphone avec Denise Gagnon (542-6750).



aujourd'hui



La superbe Michèle Morgan célèbre son 60e anniversaire.

Vendredi, 29 février 1980, 60ième jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

1964 — On annonce, à Washington, que les Etats-Unis ont secrètement mis au point un avion à réaction capable de voler à plus de 3,500 kmh, à 20,000 mètres d'altitude.

1960 — Tremblement de terre à Agadir (Maroc): 15,000 morts.

1956 — Le Pakistan devient république islamique.

1920 — Promulgation d'une constitution tchécoslovaque.

1916 — Entrée en vigueur de l'ordre donné à la Marine allemande de couler à vue les bateaux marchands.

1872 — De jeunes révolutionnaires tentent d'assassiner la reine Victoria.

— Ils sont nés un 29 février: Le compositeur italien Gioacchino Antonio Rossi (1792-1868).

— L'actrice française Michèle Morgan (1920).

rendez-vous

Chicoutimi

Handicapés et parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide ou d'informations, si vous ne savez pas où vous adresser, téléphonez à: 545-1575, Inter-Association (CLSC).

Caisse populaire Chicoutimi, secteur Nord — Assemblée générale annuelle, le mercredi, 5 mars, à 20h00, au club récréatif du Parc de la Colline.

Jonquière

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Tél.: 542-6785, 542-6612, 543-0594 ou 543-7787.

Fédération des Femmes du Québec — Assemblée spéciale lors d'un déjeuner, dimanche, à 9h30, Motel Richelieu, tél.: 542-5133 ou 547-1161, Mme Henriette Levasseur, président provinciale.

Association des handicapés — Invitation à toutes les personnes handicapées, âgées de 18 ans et plus, intéressées à devenir membres de l'association, tous les jeudis soirs, de 19h00 à 21h00, au pavillon du Carrefour, rue Bourassa, Kénogami. Information, tél.: 542-5133 ou 547-1161, Mme Henriette Levasseur.

Association pour la promotion des droits des handicapés — Rendez-vous chaque mercredi, de 13h30 à 16h00, au 205, Mellon. Des bénévoles seront là pour vous seconder dans tous genres d'activités, artisanat.

Bataille à l'Assemblée nationale

Ryan n'entend pas contester la légalité de la question

QUEBEC (PC) — Même s'il a reçu des opinions juridiques divergentes à ce sujet, le Parti libéral du Québec n'entend pas contester devant les tribunaux la légalité de la question qui sera posée lors du référendum.

Le chef de l'opposition libérale à Québec, M. Claude Ryan, qui a fait cette déclaration hier en conférence de presse, a cependant tenu à préciser que de sérieux doutes subsistent dans son esprit sur la légalité du libellé de la question.

Il a ajouté que son parti ne voulait pas retarder la tenue du référendum et que les libéraux se battraient plutôt sur le plancher de l'Assemblée nationale pour faire valoir leur point de vue.

M. Ryan a aussi indiqué que son parti n'entendait pas non plus procéder par personnes interposées pour contester la validité de la question devant les tribunaux même si elle est douteuse dans l'esprit de plusieurs.

"Nous ferons un acte de confiance dans les citoyens qui, nous en sommes certains, comprendront l'essentiel de la question et décideront", a-t-il poursuivi.

Consentement

Dans un autre ordre d'idées, M. Ryan a indiqué que son parti n'entendait pas se rendre à la demande du leader du gouvernement qui désirait le consentement des libéraux afin de procéder dès la reprise de la session mardi avec le débat sur la question.

"Il n'y a pas d'urgence à débattre la question et le gouvernement devra donc la déposer devant l'Assemblée avant d'entamer le débat" a-t-il dit.

Si toutefois le gouvernement décidait de commencer le débat mardi, il devrait donc mettre à exécution sa menace de convoquer la Chambre dès lundi, le règlement voulant que le débat soit fait 24 heures avant le début du débat.

Cette éventualité ne plaît toutefois pas du tout au chef libéral.

"Il s'agirait là d'une mesquinerie inexcusable, d'un calcul partisan inspiré uniquement par le souci de l'image", a-t-il ajouté.

Le gouvernement désirerait que le débat puisse être présenté en direct à la télévision mardi soir.

Sur cette question de la télédiffusion en direct de l'ouverture du débat sur la question, le député d'Argenteuil a indiqué que le gouvernement aurait dû consulter l'opposition et non pas "comme c'est son habitude, s'y prendre à la dernière minute".

M. Ryan a ajouté que le parti ministériel utilisait les médias à des fins partiales et qu'il en avait soupé de cette façon de faire.

Il a aussi parlé de "calcul continu" sans préciser ce qu'il entendait par là et a conclu en disant qu'il n'avait pas d'objection à ce que le débat soit diffusé en direct si le gouvernement respecte les règlements de la Chambre.

Partage du temps

M. Ryan a aussi profité de sa conférence de presse pour rendre compte de la position développée mercredi soir par le caucus de ses députés en ce qui concerne le partage du temps alloué à chacun des partis pendant le débat sur la question.

Les parlementaires libéraux ont décidé de manifester leur préférence pour une formule nouvelle qui, selon M. Ryan, "consacrerait l'égalité des

chances" des deux camps qui s'opposent dans le débat référendaire.

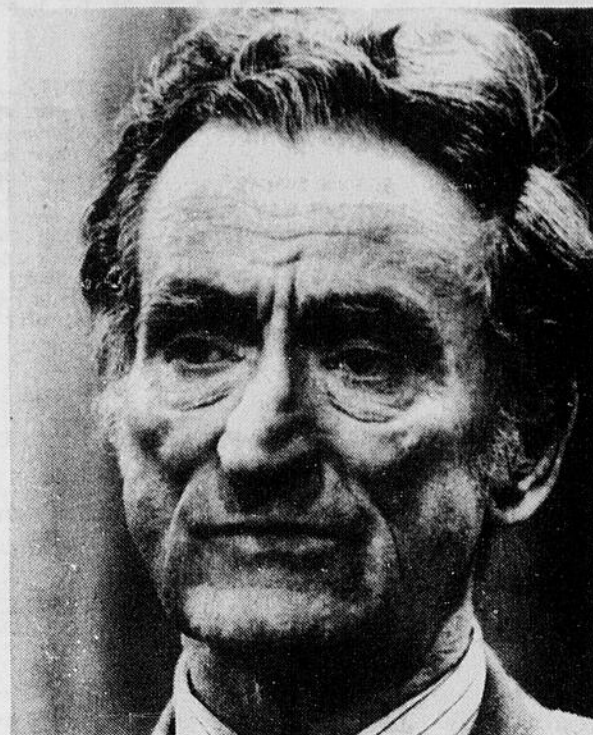
Ce que M. Ryan désire donc, c'est qu'on respecte, pour ce qui est du débat sur la question, les principes énoncés par la loi 92 sur les consultations populaires qui établit l'égalité des opposants qui militeront dans chacun des comités "parapluies".

Ainsi, pour les libéraux, le temps alloué au débat sur la question, soit 35 heures, devrait être divisé en deux et non pas par le nombre de députés de chaque parti.

Léon Dion

Des critiques formulées mercredi en conférence de presse par le politologue de l'Université Laval, M. Léon Dion, sur les propositions constitutionnelles du PLQ et véhiculées par le quotidien Le Devoir, M. Ryan a dit qu'elles constituaient un "sentiment d'alarme venu de l'extérieur" qui n'existait pas du tout à l'intérieur du parti.

A propos du conseil de M. Dion de suspendre la discussion sur le Livre beige, M. Ryan a dit qu'il s'agissait "d'une des recommandations les plus antidémocratiques qu'il ait entendues".



Claude Ryan

Livre beige

Les grands principes de base ne seront pas remis en cause

— Claude Ryan

QUEBEC (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec Claude Ryan a déjà déclaré qu'il ne prévoyait pas que les grands principes de base du Livre beige soient remis en cause lors du congrès d'orientation du parti qui commence ce soir à l'hôtel Reine-Elizabeth.

Près de 2,000 militants sont attendus à ce congrès qui durera jusqu'à dimanche et au cours duquel M. Ryan s'adressera au moins deux fois aux militants.

Sur la centaine d'amendements qui seront proposés au Livre beige, une dizaine touchent les droits linguistiques, et surtout le droit au choix de la langue d'éducation, un problème qui a toujours suscité des débats passionnés chaque fois qu'il en a été question au cours d'un congrès politique.

Une douzaine d'autres portent sur le conseil fédéral, un organisme dont la création est proposée par le Livre beige.

Ce conseil aurait comme mandat d'assurer "une meilleure cohésion des politiques canadiennes" et de permettre "aux provinces d'influencer l'élaboration de certaines politiques fédérales dont l'ampleur touche l'ensemble du pays ou affecte l'action des provinces," dit le Livre beige.

Droits linguistiques

Dans ce domaine, les deux propositions d'amendement les plus remarquables sont celles des comités de Verchères et de Mont-Royal.

Le Livre beige prévoit que tout individu de langue française ou anglaise et tout autochtone pourra exiger que son enfant reçoive l'enseignement pri-

maire ou secondaire dans sa langue maternelle, dans n'importe quelle province du Canada.

Verchères propose d'assurer que l'enseignement soit dispensé en anglais et en français — moitié l'un moitié l'autre — à tous les

enfants dans toutes les provinces dès la maternelle.

Mont-Royal propose de permettre l'usage de l'anglais et du français dans toutes les chambres législatives du pays et devant tous les tribunaux du Ca-

nada. Les lois et les règlements du Parlement canadien et de tous les Parlements provinciaux seraient publiés dans les deux langues.

Le Livre beige prévoit que les membres du Conseil fédéral seront

nommés par les provinces et par conséquent qu'ils ne seront pas élus.

Le comté d'Outremont propose que les membres de ce conseil soient choisis parmi les députés des législatures provinciales. Le comté de Marguerite-

Bourgeois propose que les membres de ce conseil soient élus par vote des deux tiers des membres des législatures provinciales.

Le comté de Mille-Iles voudrait que le conseil fédéral ait le pouvoir de contrôler l'exercice du pouvoir exécutif et administratif des deux ordres de gouvernement.

Autres propositions

A l'encontre du Livre beige qui propose d'abolir le Sénat, le comté de Terrebonne voudrait que cet organisme soit conservé et revalorisé et que ses membres deviennent électifs.

Outremont proposera que l'administration de la justice et la nomination de tous les juges, excepté celle des juges de la Cour suprême, soient de compétence provinciale.

Prévost demandera que le parti libéral reconnaisse au Québec le droit à l'autodétermination, c'est-à-dire le droit de se donner le régime politique de son choix.

Le comté de St-Louis propose d'éliminer la recommandation du Livre beige proposant que le processus de renouvellement de la constitution comprenne l'étude d'un

système de représentation proportionnelle aux Communes, de façon à assurer une représentation plus adéquate à tous les partis politiques et à toutes les régions du pays. Mais les comtés d'Outremont et de Hull sont en faveur de la démarche proposée par le Livre beige.

Le comté de Robert-Baldwin voudrait que le mandat d'un premier ministre, soit fédéral soit provincial, soit limité à deux termes de quatre ans chacun. Iberville propose d'abolir le poste de lieutenant-gouverneur.

La Commission-Jeunesse du parti et Terrebonne proposeront que la nouvelle constitution du pays soit soumise "au peuple canadien par voie de référendum".

Quatorze ateliers se sépareront samedi la tâche d'étudier ces propositions. L'élection de l'exécutif sera aussi tenue samedi. Le programme de samedi comprend aussi une "soirée référendaire" au cours de laquelle Mme Solange Chaput-Rolland ainsi que MM. Gérard D. Lévesque et Michel Gratton prendront la parole.



Léon Dion

Cadillac

Les Québécois auront à payer la note: \$30,000

QUEBEC (PC) — Le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Jean-Pierre Côté, vient de se commander une limousine Cadillac, modèle 1980, qui coûtera environ \$30,000 aux contribuables québécois.

L'aide de camp du lieutenant-gouverneur vient de faire parvenir une "réquisition" en ce sens au Service général des achats du gouvernement, en précisant les caractéristiques que devra comporter l'automobile vice-royale.

Ces caractéristiques sont une suspension renforcée, un coffre arrière à déverrouillage automatique, une vitre automatique entre la banquette du chauffeur et celle des passagers, un différentiel auto-bloquant, un volant télescopique inclinable et des essuie-glace à cycle réglable.

Le véhicule de M. Côté devra également comporter, selon la demande écrite, l'équipement radio-téléphone et les "autres gadgets normalement installés sur les voitures de ministres".

Une vérification auprès d'un ven-

deur d'automobiles de la région de Québec a permis d'établir à \$30,000 au détail la valeur du véhicule ainsi équipé.

Ce montant dépasse de beaucoup la valeur des véhicules que le gouvernement fournit aux ministres et au chef de l'opposition, et qui est en moyenne de \$10,000.

Quant au lieutenant-gouverneur, qui est le représentant de la reine dans la province, son salaire est assumé par Ottawa mais ses dépenses au Québec sont portées au compte du gouvernement provincial, ce qui explique que la demande a été adressée au Québec.

Hésitation

Il appert que la demande du lieutenant-gouverneur a semé une certaine gêne au sein du Service des achats du ministère des Travaux publics.

L'affaire s'est même rendue au bureau du premier ministre René Lévesque où on a suggéré de se rendre aux désirs du lieutenant-gouverneur afin d'éviter tout conflit entre ce haut fonctionnaire fédéral et le gouvernement du Québec.

BRASSERIE DU ROYAUME

MUSICIENS ou CHANTEURS
pour vous divertir
DU MERCREDI SOIR
AU SAMEDI SOIR

EN VEDETTE
cette semaine
EMILIE CLOUTIER

SAMEDI SOIR
DE 17h À LA FERMETURE

BARON DE BOEUF
SERVI AVEC POMME DE TERRE AU FOUR
ET SALADE DU CHEF **\$3.25**

1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI

DES LIVRES... POUR TOUTE LA FAMILLE

Mon fils se lève une heure après moi sous prétexte qu'il subit la crise de l'énergie.

Un gros lot de plus de \$100 000 chaque vendredi

6/36

VENTE ANNUELLE DE LIVRES

DEBUTANT MERCREDI 27 FEVRIER 1980

PLUS DE **75,000** VOLUMES A LIQUIDER A DES RABAIS JUSQU'À **80%**

PROFITEZ DE CETTE OCCASION POUR ENRICHIR VOTRE BIBLIOTHEQUE

AU SOUS-SOL DE **La Librairie Régionale, Inc.**

461 est. rue Racine

horaire

- (3) CJBR-TV (8) Radio-Québec
- (5) CBJET-TV (9) TVFQ
- (6) CJPM-TV (11) CFCF-TV
- (7) WEZF-TV (12) CKRS-TV

vendredi 29 février

11h00
CKRS - CJBR - MOI, AUSSI JE PARLE FRANÇAIS.
CBJET - SESAME STREET.
CFCF - THE COMMUNITY.
WEZF - LAVERNE AND SHIRLEY.

11h15
CJPM - SATURNIN, LE PETIT CANARD.

11h30
CJPM - DU COQ A L'ANE.
CKRS - AU MILIEU DU JOUR. (1 h.)
CFCF - ROCKET ROBIN HOOD.
CJBR - GASPARD ET LES FANTOMES.
TVFQ - MID-PREMIERE.
WEZF - FAMILY FEUD.

11h58
CBJET - WEATHER REPORT.

12h00
CBJET - FROM NOW ON.
CFCF - THE FLINTSTONES.
CJBR - UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE. "Les jouets anciens".
TVFQ - A LA DECOUVERTE DE... "L'oiseau Lyre". — En hommage à Jacques Prévert. (1 h.)
WEZF - THE \$20,000 PYRAMID.

12h15
CJPM - NOUVELLES.

12h28
CBJET - SENIOR CITIZENS BILLBOARD.

12h30
CJPM - CINE-QUIZ. "Le pistolero de Tombstone". (6). — E.-U. 1972. Western de E.-G. Muller, avec Tony Kendall, James Rodgers et Sophia Kammar. — Un shérif condamné injustement pour complicité de vol s'évade et rejoint les véritables voleurs. — Scénario conventionnel. Développements prévisibles. Interprétation peu convaincante. — A. (2 h.)
CKRS - CJBR - LES COQUELUCHES. Inv.: Shirley Thérèse, Richard Adams et Ginette Sage. (1 h.)
CBJET - WICKS.
CFCF - STREET TALK.
WEZF - RYAN'S HOPE.

13h00
CBJET - TODAY FROM THE PAFIC.
CFCF - MCGOWAN AND CO.
R.-Q. - SCIENCE & FICTION. "Reprise de lundi, à 19h00".
TVFQ - AU THEATRE CE SOIR. (2 h.)
WEZF - ALL MY CHILDREN.

13h30
CKRS - CJBR - LE TELE JOURNAL.
CFCF - THE ALAN HAMMILL SHOW.
R.-Q. - OPERA SAUVAGE. "Ces chants qui viennent de la mer".

13h35
CKRS - CJBR - FEMME D'AUJOURD'HUI. "Images stéréotypées du rôle des sexes et études de la condition féminine".

14h00
CBJET - THE EDGE OF NIGHT.
WEZF - ONE LIFE TO LIVE.

14h30
CJPM - JANETTE VEUT SAVOIR. "Que viennent faire les esprits sur terre". (1 h.)
CKRS - CJBR - LES ATELIERS.
CBJET - TAKE 30.
CFCF - ANOTHER WORLD.
R.-Q. - MANGER COMME DU MONDE.

15h00
CBJET - THE BOB McLEAN SHOW.
R.-Q. - BABILART.
TVFQ - DES CHIFFRES ET DES LETTRES.
WEZF - GENERAL HOSPITAL. (1 h.)

15h20
TVFQ - PASSEZ DONC ME VOIR.

15h30
CJPM - D'UN JOUR A L'AUTRE. "Historique d'ici", "Homages et inventions" et "Saviez-vous que...".
CKRS - CJBR - LES ANIMAUX CHEZ EUX. Narrateur: André Hébert. "En Afrique avec les naturalistes".
R.-Q. - CHACUN SON TOUR. "Attends, j'arrive".

15h40
TVFQ - ACTUALITES REGIONALES.

16h00
CJPM - LES SATELLIOPETTES.
CKRS - CJBR - BOBINO.
CBJET - BEYOND REASON.
CFCF - THE MAD DASH.
R.-Q. - L'EVOLUTION DE L'HOMME. "Au nom de la science".
WEZF - THE EDGE OF NIGHT.

16h30
CJPM - MA SORCIERE BIEN-AMEE.
CKRS - CJBR - LES HERITIERS. "Le cadeau de Francesco". Francesco Leminis, âgé de 14 ans, habite une petite île grecque appelée Sifnos. Il vise à devenir un maître potier tout comme son père. Il fabrique une paire de canotiers qu'il donnera par la suite en cadeau à l'église voisine.
CBJET - ALL IN THE FAMILY. "The Little Atheist". — Archie et Mike s'engagent au sujet du choix de la religion pour le futur petit Ctvic. REPRISE.
CFCF - FAMILY FEUD.
WEZF - THER MERV GRIFFIN SHOW.

17h00
CJPM - PATROUILLE DU COSMOS. "Le cerveau de Spock". Avec William Shatner et Leonard Nimoy. (1 h.)

CKRS - CINEMA DE 5 HEURES. "Les grenouilles". (4). (Frogs). — E.-U. 1972. Drame d'horreur de G. McCowan, avec Ray Milland, Sam Elliott et Joan Van Ark. — Dans des marais de la Floride, des grenouilles et autres reptiles s'attaquent aux humains. — Effets de mise en scène efficaces. Climat de tension bien créé. Bonne composition de R. Milland. — A. (1 h.). Suite à 18h12.
CBJET - THE BEACHCOMBERS. (Aventures). "Mandrake".
CFCF - THE PRICE IS RIGHT. (1 h.)
CJBR - LE COEUR AU VENTRE.
TVFQ - POUR LES JEUNES.

17h30
CBJET - THE MARY TYLER MOORE SHOW. "Mary Moves Out".
WEZF - NEWS. (1 h.)
TVFQ - TELE-FEUILLETON. "Une femme seule". (18e épisode).
18h00
CJPM - NOUVELLES.
CKRS - CJBR - CE SOIR.
CBJET - CFCF - NEWS. (1 h.)
TVFQ - SOCIETE D'AUJOURD'HUI.

18h07
CKRS - ACTUALITES REGIONALES.

18h12
CKRS - CINEMA DE 5 HEURES. SUITE. "Les grenouilles". Voir 17h00.

18h30
CJPM - LES TANNANTS.
R.-Q. - C'EST ARRIVE A HOLLYWOOD. "Des chansons et des danses".
WEZF - BEWITCHED.

18h35
CJBR - CE SOIR.

19h00
CKRS - COSMOS 1999. Avec Martin Landau et Barbara Bain. (1 h.)
CBJET - HAPPY DAYS. "My Favorite Orkney". — Mork tente d'emmener Riche avec lui sur la planète Ork, mais il doit tout d'abord composer avec Fonzie. REPRISE.
CFCF - MCGOWAN AND CO. Anim.: Don McGowan.
CJBR - SCIENCE-REALITE.
R.-Q. - OPERA SAUVAGE. "Une musique venue de la mer".
TVFQ - MID-PREMIERE.
WEZF - HOGAN'S HEROES.

19h30
CJPM - AU FEMININ PLURIEL. Avec France Castel et Louise Latraverse.
CBJET - NELLY, DANIEL, EMMA AND BEN.
CFCF - GRAND OLD COUNTRY. Anim.: Ronnie Prophet. Inv.: Con Hunley, Tom T. Hall et Patricia Dalgust.
CJBR - GENIES EN HERBE. Anim.: Marc Fillion. Les écoles de Chavigny et St-Jérôme se rencontrent.
TVFQ - A LA DECOUVERTE DE... "Expressions". (1 h.)
WEZF - ALL IN THE FAMILY.

20h00
CJPM - REFERENDUM. PREMIERE. Avec Jacques Morency. (1 h.)
CKRS - CJBR - FREDERIC. "Bingo, bingo". Avec François Castang et Monique Mercure.
CBJET - ARCHIE BUNKER'S PLACE. Avec Carroll O'Connor et Jean Stapleton.
CFCF - THE LOVE BOAT. Avec Gavin McLeod et Bernie Kopell. (1 h.)
R.-Q. - LES JEUNES STOUTES DES FOUS. "Le passé dépassé".
WEZF - ABC FRIDAY NIGHT MOVIE. "Benji". (5). — E.-U. 1973. Comédie dramatique de J. Camp, avec Patsy Garrett, Allen Fuzat et Cynthia Smith. — Un chien errant vient au secours de deux enfants kidnappés. — Recit sympathique. Chien bien dressé. Mise en scène assez simple. Direction d'acteurs plutôt faible. — E. (1 h. 30).

20h30
CKRS - CJBR - HORS-SERIE. "Gaston Phébus (Le Lion des Pyrénées)". D'après l'oeuvre de Myriam et Gaston de Béarn. Réal.: Bernard Borderie. Avec Jean-Claude de Brouot, Pascale Rivault, Georges Marchal, Dora Doll et Michèle Grélier.
CBJET - FRONT PAGE CHALLENGE. Anim.: Fred Davis.
R.-Q. - CINQ MILLIARDS D'HOMMES. "Les rouages".
TVFQ - AU THEATRE CE SOIR. "Le faiseur", d'Honoré de Balzac. Avec Jean Le Poulain et Françoise Fleury. Mercadet, jeune homme rêveur, mais sans argent, jongle avec les biens des autres. (2 h.).

21h00
CJPM - BONSOIR LE MONDE. Avec Michel Jaspin. Dir. mus.: Jacques Laffèche. (1 h.)
CBJET - THE TOMMY HUNTER SHOW. Inv.: Kitty Wells, Johnny Wright et Bobby Wright. The Good Brothers, Reverend Ken and his lost followers et Laurie Thain. (1 h.)
CFCF - THE DUKES OF HAZZARD.
R.-Q. - LES LIVRES ET NOUS.

21h30
CKRS - CJBR - OUI OU NON. Anim.: Louis Martin et Daniel Pinard. — Emission sur le référendum avec des questions précises discutées autour de tables rondes. (1 h.).

R.-Q. - PRESERVATION HALL JAZZ BAND.
21h50
WEZF - THE ANDY KAUFMAN SPECIAL.

22h00
CJPM - REGION 02. Anim.: Réal Gagnon.
CBJET - DALLAS. 21ème partie. Avec Barbara Bel Geddes, Jim Davis et Patrick Duffy. — Pendant que Jock se prépare à subir son procès pour meurtre, les autres membres de la famille se débattent avec leurs problèmes: Sue Ellen boit pour oublier la mort de Dusty, Pam voit la santé de Digger se détériorer à l'hôpital et J.R. se demande si son témoignage va incriminer son père. (1 h.)
CFCF - FANTASY ISLAND. "Nona" et "1 million B.C.". Avec Ricardo Montalban et Hervé Villechaize. — Un détective qui est récemment devenu aveugle veut recouvrer la vue pour retrouver une vedette de cinéma disparue. Deux femmes voyagent dans le passé et se retrouvent un million d'années avant le Christ où elles tentent de s'adapter à une société dominée par les mâles. (1 h.)

22h20
CJPM - LA CORNE D'ABONDANCE. Anim.: Yves Corbeil. Tirage: Mini-Loto, 6/36.

22h30
CJPM - LA QUOTIDIENNE.
CKRS - CJBR - LE TELE JOURNAL.
TVFQ - DES CHIFFRES ET DES LETTRES.

22h31
CJPM - LES NOUVELLES TVA.

22h50
TVFQ - PASSEZ DONC ME VOIR.
WEZF - POLITICAL PERIOD.

22h58
CFCF - LOTO-QUEBEC. Avec Marguerite Corriveau.

23h00
CJPM - SPORTS.
CBJET - CFCF - NEWS.
WEZF - THE BOB NEWHART SHOW.

23h10
CJPM - LA COULEUR DU TEMPS.
CKRS - CJBR - NOUVELLES DU SPORT.
TVFQ - ACTUALITES REGIONALES. "L'est de la France".

23h20
CKRS - CJBR - CINEMA. "Barbarella". (4). — E. 1968. Drame de science-fiction de R. Vadim avec Jane Fonda, John Phillip Law et Milo O'Shea. — Avec l'aide d'un homme-oiseau, une jeune astronaute réussit à retrouver un savant disparu. — Vision fantaisiste du monde de l'avenir inspiré de bandes dessinées de J.-C. Forest. Décors et costumes extravagants. Humour manquant de finesse. Bonne interprétation. (1 h. 45).

23h21
CFCF - PULSE.

23h25
CJPM - DERNIERE EDITION.

23h27
CBJET - THE CITY TONIGHT.

23h30
CJPM - MEDECIN D'AUJOURD'HUI. Avec Chad Everett et James Daly. (1 h.)
WEZF - CHARLIE'S ANGELS. "Angels in the Backfield". Avec Jaclyn Smith, Kate Jackson et Cheryl Ladd.

23h45
CBJET - ALL THAT JAZZ. (1 h.)

00h00
CFCF - THE TWELVE MIDNIGHT MOVIES. PROGRAMME DOUBLE. "Chinatown". (3). — E.-U. 1974. Drame policier de R. Polanski, avec Jack Nicholson, Faye Dunaway et John Huston. — Dans les années 30, à Los Angeles, un détective privé est engagé par une femme pour établir un filature sur un ingénieur à l'emploi de la ville. — Brillant pastiche des films policiers des années 30 et 40. Intrigue sombre et compliquée, mais intéressante. Interprétation dans le ton voulu. ET: "Support Your Local Sheriff". (4). — E.-U. 1969. Western de B. Kennedy, avec James Garner, Joan Hackett et Harry Morgan. — De passage dans un village de l'Ouest en proie à la fièvre de l'or, un homme accepte de mauvaise grâce le poste de shérif. — Pastiche humoristique. Atmosphère pittoresque et savoureuse. Mise en scène décontractée. Interprétation dans le ton. — A. (4 h. 30).

00h45
CBJET - CINE-SIX. "I Want to Live". (4). — E.-U. 1958. Drame biographique de R. Wise, avec Susan Hayward, Simon Oakland et Virginia Vincent. — Une prostituée au dossier chargé est condamnée pour le meurtre d'une vieille dame. — Réquisitoire contre la peine capitale. Drame prenant bien réalisé. Interprétation brillante de S. Hayward.

01h05
CKRS - CJBR - CINEMA-NUIT. "Le bossu de Rome". (6). — Fr. 1960. Drame de C. Lizzani, avec Gérard Blain, Anna-Maria Ferrero et Bernard Blier. — En 1843, un bossu étant à la tête d'un groupe de résistants italiens sème la terreur à Rome. — Histoire assez romantique, superficielle et décousue. Personnages peu approfondis. Travail de caméra intéressant. Interprétation peu convaincante. (1 h. 35).

Rose Kennedy



Le temps du souvenir

résumé

Joe Jr se porte volontaire dans l'aéronavale et Jack dans la marine. L'état de Rosemary régresse et Kathleen opte pour la carrière de journaliste.

(52) Le dernier été

L'été 1941 fut le dernier que la famille devait passer ensemble.

Normalement, Joe Jr aurait dû retourner à Harvard, à la rentrée, pour sa dernière année de droit. Toutefois, il savait — bien qu'il le déplorait — que son pays serait forcé d'entrer en guerre, et il voulait se préparer à servir. Il entra donc comme volontaire dans l'aéronavale. En juillet, juste avant son vingt-sixième anniversaire, il commença son entraînement à la *Squantum Naval Air Station*; assez proche de Boston pour qu'il pût venir passer plusieurs week-ends avec nous, le reste de l'été. Pour la suite de son entraînement, il fut dirigé sur le grand centre de Jacksonville, en Floride.

Jack avait la même opinion que son frère au sujet de l'entrée en guerre inévitable de notre pays. Au retour de son voyage en Amérique du Sud (il venait d'avoir vingt-quatre ans), il voulait entrer au *Officers Candidate School* de l'armée. Toutefois, son accident de football, à Harvard, lui avait laissé des séquelles à la colonne vertébrale et il fut refusé à l'examen de santé de l'entrée à l'école. Il essaya la marine et le résultat fut le même. Au lieu de se laisser abattre, il refusa — comme d'habitude — d'admettre son incapacité physique et, pendant tout le reste de l'été, il s'astreignit à toutes sortes d'exercices physiques pour renforcer son dos. Il se représenta en septembre et, cette fois, fut accepté. Après avoir suivi l'entraînement tout l'automne, il reçut son premier galon et commença avec un travail de bureau à Washington, ce qui ne lui souriait pas du tout. Après Pearl Harbor, il demanda à servir sur une unité navigante mais on l'envoya comme instructeur dans un centre d'entraînement de la Caroline du Sud. Son grand ami Lem Billings, l'ayant vu "à l'oeuvre" dans son rôle d'instructeur, raconte une anecdote amusante, qui se trouve dans l'ouvrage *John Fitzgerald Kennedy... As We Remember Him*:

"... J'assistai à une de ses premières leçons, et c'était, je crois bien, son premier discours en public. Il devait parler des bombes incendiaires et il en savait fort peu sur le sujet, mais il se débrouilla très bien. J'étais très impressionné parce que je ne l'avais encore jamais entendu parler en public. Lorsque nous étions à *Choate*, nous évitions ce genre d'activité. Le seul moyen de se défiler était de s'inscrire au club théâtral, et nous n'avions aucun don pour la scène, mais c'était pour échapper à la corvée des discours. Quand Jack eut fini son petit speech, il demanda aux jeunes recrues s'ils avaient des questions à poser, et tout de suite une main se leva: "Vous nous avez parlé de deux sortes de bombes, dit un garçon, alors, si on en voit tomber une, comment reconnaître à quel type elle appartient?" Sans se démonter, Jack répondit: "Vous avez bien fait de poser cette question, parce qu'un spécialiste vient ici dans quinze jours et c'est justement le sujet qu'il abordera."

Jack passa environ un an et demi dans ce genre d'activités qui ne lui plaisait pas du tout. Pendant l'été 1942, il vint en permission à Hyannis Port. A la fin de l'automne, il fut versé dans les *P.T.-boats* et, après un entraînement spécialisé de six mois, il fut envoyé dans le Pacifique Sud où, en mars, il reçut le commandement du *P.T. 109*.

Ainsi, bien qu'il ait été accepté par la marine quelques mois après Joe Jr, Jack se trouvait dans la zone des combats, donc en danger permanent, six mois environ avant que son frère aîné n'arrive en Angleterre. Comme la plupart des jeunes gens courageux et patriotes — et depuis Pearl Harbor l'Amérique faisait la guerre "pour son compte" — nos deux fils avaient tenu à se trouver, non pas à l'arrière, mais là où on se battait. Au cours de leurs longues rivalités fraternelles et amicales, je crois bien que c'était la première fois que Jack avait l'avantage à ce point-là. Je suis persuadée qu'il en était tout regaillard, et Joe Jr tout penaud.

On peut se demander quels étaient mes sentiments dans cette situation. Elle me faisait horreur. Peut-être existe-t-il, de par le monde, des mères qui, avec plaisir et fierté, envoient leurs fils tuer ou se faire tuer pour défendre la tribu ou la nation. Mais moi, je pensais: "Pourquoi mes fils iraient-ils tuer les fils de mes anciennes condisciples de Blumenthal?" La guerre m'a toujours paru de la plus incroyable stupidité. La violence et la guerre, en tant que manifestations ultimes du mal que l'homme peut infliger à ses semblables, ont toujours représenté l'inverse de mes convictions religieuses, de mon sens de la morale et de mon simple bon sens. L'avenir devait confirmer ces opinions dans une mesure que je pouvais à peine imaginer à l'époque.

Mais, comme beaucoup de mères dans maints pays, j'étais emportée par le cours des événements et je ne pouvais absolument rien y faire, si ce n'est garder un visage souriant, prier, espérer.

Cet été 1941 fut aussi le dernier que Rosemary passa auprès de nous.

Elle faisait tant de progrès en Angleterre que Joe et moi nous laissions aller à un certain optimisme pour son avenir. Non pas que nous l'ayons crue capable de mener un jour une vie tout à fait normale — nous étions trop réalistes pour cela. Mais nous savions que des milliers de gens travaillaient et se rendaient utiles, en appréciant la vie, avec une intelligence inférieure à la moyenne. Nous avions bon espoir pour Rosemary et le but semblait proche.

Toutefois, au cours de l'année qui suivit son retour d'Angleterre, de curieux symptômes commencèrent à se manifester. Non seulement elle régressait au lieu de progresser, mais sa nature, autrefois affectueuse et facile, devenait irritabile et tendue. Elle s'énervait sous le moindre prétexte et faisait même

de véritables colères, au cours desquelles la pauvre enfant brisait des objets ou frappait les personnes de son entourage. Et puis commencèrent les convulsions. Il devait y avoir autre chose qu'un retard mental: une sorte de déséquilibre nerveux ou une lésion quelconque. Toujours est-il que son état empirait vite. Après avoir fait appel aux plus éminents neurologues, Joe et moi fûmes bien obligés d'accepter le verdict: une opération. Elle fut réussie en ce sens que les crises de convulsions ou de violence cessèrent, mais Rosemary resta sérieusement diminuée et il fallut renoncer à une partie des résultats si péniblement acquis au cours des années. On ne pouvait plus la laisser vivre dans un milieu normal, et il lui fallait désormais une surveillance constante. Il fallut la placer, et nous trouvâmes un couvent du Wisconsin où les religieuses s'occuperaient d'elle avec tout l'amour et la compréhension que nécessitait son état. Elle y vit toujours, depuis plus de trente ans, et reste en bonne santé et heureuse. Je vais la voir plusieurs fois par an et Eunice toutes les six semaines. Les autres membres de la famille lui rendent visite au moins quelques fois par an, de sorte qu'elle ne reste jamais plusieurs semaines entières sans voir l'un d'entre nous. Elle vit dans un stade plutôt infantile, mais elle mène une existence sans heurts: bien que toujours accompagnée, elle sort, se promène en voiture, fait des courses, etc. Très habituée à ses conditions d'existence, elle est aussi heureuse que possible, étant donné les circonstances. Nos visites lui font plaisir et lui prouvent constamment qu'elle reste un membre aimé de la famille.

La tragédie de Rosemary n'était que la première de toutes celles que nous avons connues. C'est la première fois que je la décris entièrement, en dehors du cercle de famille ou du cercle des intimes, et je m'aperçois que je souffre toujours autant qu'avant lorsque j'en parle. Les années n'ont guère émoussé la souffrance. Cependant, de telles balivernes ont circulé au sujet de Rosemary (n'a-t-on pas raconté qu'elle assistait incognito à la cérémonie d'investiture de Jack?) que j'ai tenu à mettre les choses au clair. Ainsi que je l'ai dit dès le début de cet ouvrage, une des raisons qui m'ont poussée à l'écrire est le désir de rétablir la vérité sur bien des points. J'ai maintenu quatre-vingt-trois ans révolus et il est temps de prouver ma bonne foi.

Cet été de 1941 fut encore le dernier des longs moments passés avec Kathleen. Elle avait maintenant vingt et un ans. Ayant terminé ses études à l'école Finch de New York, elle passait les vacances d'été à Hyannis Port, avec nous. Elle ne savait au juste quelle carrière choisir, mais le journalisme l'attirait. A la rentrée, aidée et encouragée par son père, elle fut engagée comme reporter au *Washington Times-Herald*, dont mon mari connaissait les propriétaires: les McCormick et les Patterson. Cela lui permettait de voir se dérouler les événements historiques au coeur de la plus importante capitale du monde.

De peur que l'on ne se méprenne sur le sens de l'"aide" que Joe apportait à Kathleen, je tiens préciser que, une fois en place, elle travailla avec acharnement pour faire ses preuves, et mérita le respect de ses confrères pour ses dons de journaliste. Elle ne cherchait jamais à profiter de la situation de son père et se comportait comme tout autre journaliste de son équipe.

Depuis son enfance, et à cause du handicap de Rosemary, nous considérions Kick comme notre fille aînée. Petite de taille, vive et charmante, elle était aussi très intelligente. Elle adorait ses grands frères, qui le lui rendaient bien. Ils sortaient souvent ensemble et faisaient partie des mêmes groupes d'amis.

Lorsque Joe Jr et Jack s'engagèrent tous deux en prévision de la guerre, Kick se sentit pour ainsi dire en marge de la vie. Elle voulait aussi jouer un rôle actif dans la défense de son pays. Dès le début de 1943, elle quitta son poste au journal pour faire des études d'infirmière. Elle espérait bien être envoyée en Angleterre par la *Croix-Rouge*.

Pendant notre séjour à Londres, elle s'était fait beaucoup d'amis, et elle tenait à partager leurs épreuves, et puis, il y avait parmi eux un garçon dont elle ne savait pas encore ce qu'il deviendrait pour elle: William John Robert ("Billy") Hartington.

Elle obtint ce qu'elle demandait et s'embarqua pour l'Angleterre en juin 1943, quelques mois seulement après que Jack fut arrivé dans le Pacifique Sud pour prendre le commandement de son *P.T. 109*, et presque trois mois avant que Joe Jr arrive en Angleterre avec son escadron pour se joindre au *British Coastal Command*.

A SUIVRE

382, Racine est, Chicoutimi, Qué.

382, Racine est, Chicoutimi, Qué.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELE SAG veuillez communiquer au numéro suivant

AU CANAL 9 TVFQ TELEVISION FRANÇAISE. VENDREDI, 29 FEVRIER 1980.

AU THEATRE CE SOIR: "Le faiseur".

Où l'argent à cache-cache, d'Honoré de Balzac. Avec Jean Le Poulain, Françoise Fleury, Martine Couture, Jean-Marie Bernicat. Mercadet, jeune homme rêveur mais sans argent, jongle avec les biens des autres. Une des premières pièces écrites sur le capitalisme. DIFFUSION: vendredi 20h30.

Tél: 546-1112

Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière



le référendum



QUIZZ — Des acteurs québécois procèdent à l'enregistrement sur cassette de la pièce de théâtre portant sur le débat référendaire. Dans l'ordre habituel Pierre Brisset un partisan du NON, qui appuie le OUI, Marie-Hélène Gagnon qui joue le rôle de l'hôtesse, Rémy Girard qui

joue le rôle du maître de cérémonie et Louis-Georges Girard le rôle d'un panéliste fédéraliste. Une adaptation radiophonique de la pièce de théâtre sera reproduite sur le réseau CBC le 3 mars prochain. (Photolaser PC)

Jeu télévisé

Satire portant sur la question référendaire

QUEBEC (PC) — A la veille du débat sur la question référendaire, à l'Assemblée nationale, les auditeurs anglophones de la radio d'Etat à travers tout le pays pourront écouter une version mélodramatique de ce débat sur l'avenir du Québec.

Ainsi, lundi prochain, à 20h30, à l'émission "Radio Active", produite par la radio anglaise de Radio-Canada à Québec, on présentera une adaptation anglaise de la pièce de théâtre Référendum, qui a été bien accueillie, l'an dernier, par les amateurs de théâtre de la Vieille Capitale.

Cette version terre à terre et même simpliste à l'occasion présente le référendum comme un jeu télévisé, où les tenants du "Oui" font la lutte aux partisans du "Non", dans un immense baroud, à l'issue duquel le gagnant remportera le premier prix: "un million" (on ignore s'il s'agit de vote ou d'argent).

L'auteur de l'oeuvre, M. Rémy Girard, tient le rôle de l'animateur de ce jeu télévisé, "Votre jeu préféré: le référendum", dans la mode américaine de ce genre d'émissions populaires.

Cette satire des jeux télévisés et du référendum dure 40 minutes et a été enregistrée, sur scène, par les comédiens, qui jouaient pour la première fois en anglais.

Le partisan de l'indépendance, interprété par Pierre Brisset des Nos, est commerçant de son état. Il est l'heureux propriétaire d'un magasin d'alimentation, à Victoriaville. Le rôle est joué par Wilbrod Ouimet.

Son adversaire, le fédéraliste Normand Olivier, surnommé monsieur Non par ses intimes, occupe le poste de directeur des relations publiques à l'Aluminium Alcan, à Arvida. Le rôle est interprété par Louis-Georges Girard.

Ces deux rôles constituent en fait un stéréotype parfait des protagonistes dans ce débat.

Le Canada contre le Québec

"Je suis Canadien", déclare M. Non, qui occupe ses vacances à voyager à travers le pays, en Winnebago, pour finalement aller faire du camping dans les Rocheuses.

"Je suis Québécois", rétorque Ouimet, qui préfère passer ses vacances à regarder la télévision et à aller à la pé-

che. Lorsque l'animateur lui demande s'il aime le Canada, il répond: "Non, je n'y suis jamais allé."

Dans la première partie de l'émission, Ouimet doit expliquer la signification de la souveraineté-association, sans utiliser les termes Oui ou Non.

Dans la deuxième partie, son adversaire, M. Non, doit expliquer, par des sons plutôt que des mots, les avantages pour le Québec d'appartenir à la Fédération canadienne.

Pour bien se faire comprendre, M. Non choisit d'imiter l'orgasme, de taper du pied au rythme d'un "reel" imaginaire, de fredonner la Marseillaise et finalement de coasser. A chaque fois, Ouimet devine juste.

Le compte est tenu par un ordinateur appelé "Big Vac", qui annonce les résultats de sa voix robotisée, finissant toujours par ajouter aux résultats une invitation à l'hôtesse, aux cheveux blond platine.

Lorsque le débat semble échapper au contrôle de l'animateur, une sonnerie se fait entendre et les deux participants sont priés de ne pas "parler politique".

L'émission est entrecoupée de messages publicitaires appuyant ou dénigrant la souveraineté-association.

Dans ce débat, Ouimet accumule le plus de points, mais le maître de cérémonie intervient, fait un tirage au sort, et nomme la CBC gagnante.

On ignore si le réseau anglais de Radio-Canada a misé juste en produisant cette émission, mais on espère en tout cas qu'elle donnera aux auditeurs anglais du pays l'occasion de se divertir, à l'aube du débat référendaire, qui ne sera pas toujours amusant.

Appuis au NON

QUEBEC (PC) — Une vingtaine de personnes ont déjà accepté l'invitation libérale de présider le comité du "non" dans leur comté, lors de la prochaine campagne référendaire.

C'est ce qu'on a appris pendant le caucus libéral de mercredi soir, à la suite d'une indiscretion.

Lors de la campagne référendaire

Le chef de l'UN s'apprête à appuyer la thèse de la souveraineté-association

par André Bellemare

QUEBEC (PC) — Le chef de l'union nationale, M. Rodrigue Biron, s'apprête à annoncer officiellement dans les prochains jours qu'il appuiera la thèse de la souveraineté-association lors de la campagne référendaire.

Quant à son statut de chef de cette formation politique dont le nombre de députés est passé de 11 en 1976 à six à la fin de 1979, on ne sait pas trop encore ce qu'il en adviendra, s'il demeurera ou non à la tête du parti.

C'est ce qu'a confirmé un proche collaborateur de M. Biron en prenant bien soin de dire que le geste que s'approprierait à poser M. Biron n'est pas un dépit après les défaites électorales mais serait plutôt le résultat d'une longue réflexion.

Un quotidien du Québec avait publié jeudi que des personnes du Parti libéral du Québec "étaient certaines que M. Biron va dire oui" à la question que posera le gouvernement du Québec au référendum sur l'avenir politique du Québec.

Cette décision, M. Biron l'aurait déjà prise dès décembre dernier, bien avant le scrutin fédéral du 18 février 1980 et il se serait employé ces derniers temps à vouloir convaincre ses députés et son entourage de suivre la même direction.

Irréductibles

Parmi les cinq autres députés de l'UN, seul M. Serge Fontaine, de Nicolet-Yamaska, et président de l'exécutif du parti, se range du côté des fédéralistes irréductibles disposés à répondre non à toute question allant dans

le sens de la promotion de la souveraineté-association.

"M. Fontaine a mené toute la campagne de financement du parti en répétant partout qu'il rejetterait la souveraineté-association et je ne vois aucune raison qui l'amènerait à changer d'avis", a dit quelqu'un de l'UN.

Quant aux autres, MM. Yvon Brochu, Michel LeMoignan, Fabien Cordeau et Bertrand Goulet, ils se laisseraient tenter à des degrés divers par la thèse souverainiste.

On sent depuis quelques jours une activité fébrile, des réunions de toutes sortes chez l'UN et les députés semblent avoir adopté la consigne du silence jusqu'à ce que toutes les pièces aient été placées sur le nouvel échiquier.

MM. Fontaine et Brochu étaient à leur bureau du Parlement hier mais ils n'ont pas daigné retourner les appels téléphoniques.

Le bureau exécutif doit se réunir très prochainement pour tâcher de mettre un peu d'ordre dans tout cela avant l'ouverture des travaux sessionnels, mardi prochain, et le grand débat autour de la proposition de questions.

Mais, il semble d'ores et déjà, que M. Biron devra remettre sa démission s'il donne suite à son intention de joindre les rangs du comité du "oui" puisque les autres dirigeants de l'UN désavoueraient complètement la nouvelle attitude du chef.

M. Biron compterait néanmoins sur l'appui de quelques-uns, comme le directeur général du parti, M. André Bellerose, qui a toujours été à ses côtés depuis son entrée en politique en 1976.

"Vous pouvez être assu-

rés que M. Bellerose ne laissera pas M. Biron se débattre seul dans les moments difficiles, le cas échéant, M. Biron n'a pas à écoper seul de tous les maheurs de l'UN depuis la mort de Daniel Johnson", confiait un ami intime d'André Bellerose, hier.

M. Bellerose se remet d'une intervention chirurgicale à une oreille subie lundi dernier et il devrait reprendre ses activités dès la semaine prochaine.

D'autres figures connues du parti, comme M. Guy Rhéaume, organisateur adjoint de la campagne électorale de 1976 dans l'Est du Québec, M. Pierre Linteau, candidat conservateur dans Langelier aux dernières élections fédérales, ont déjà fait connaître leur intention de lutter aux côtés des forces du comité du

Référendum

Consultation de la FTQ

QUEBEC (PC) — Le Conseil du travail de Québec (FTQ) consultera ses membres samedi prochain sur la position à adopter lors du référendum.

Le conseil, qui regroupe les syndiqués de la FTQ de la région de Québec, a lancé hier un appel à la participation du plus grand nombre de membres possible.

Fait à noter cependant, les syndiqués ne seront pas appelés à voter sur une proposition en faveur du "oui" ou du "non" lors de cette assemblée. Il s'agit, selon le président du CTQ, M. Michel Leblanc, de "prendre le pouls" des gens avant le conseil général du 14 et 15 mars. C'est ce conseil qui doit décider s'il y aura un congrès sur la question nationale (il est déjà prévu pour le 19 avril) et qui recommandera à la FTQ de se prononcer en fa-

veur ou contre la souveraineté-association.

M. Leblanc a soutenu hier que le CTQ n'a toujours pas de position arrêtée. Le document de travail préparé par la FTQ pour ces discussions au niveau régional et publié dans le journal le "Monde ouvrier" laisse croire qu'on a déjà fait son lit. Les textes portent sur "l'état fédéral contre les travailleurs québécois", "non au chantage et à l'ingérence, oui à la solidarité entre les travailleurs", "la FTQ a toujours voulu une redéfinition des liens entre le Québec et le Canada". Ce document relate également les engagements passés de l'organisation syndicale sur les questions linguistiques et constitutionnelles et notamment, sur le droit à l'autodétermination du peuple québécois.

Des assemblées doivent

Un film choc sur le monde de l'occultisme et du spiritisme.
VOYAGE DANS l'au-delà
 LA VICTIME
 bellevue

Théâtre Canadien
 -29- FEVRIER
 -1-2-3-4-5-6- MARS
 SI CE FILM NE VOUS FAIT PAS PEUR C'EST QUE VOUS ETES DEJA MORT!
FANTASME
 LES PLUS SPECTACULAIRES ACTIONS DE COMMANDE!
S.O.S. DANGER URANIUM
 TOUS LES SAMEDI
 MATINEE pour les JEUNES

Un film drôle à vous faire sauter les épaules...
LANCER... FRAPPÉ
SLAP SHOT
 avec **PAUL NEWMAN**
Graffiti Américain
 Je t'aime, je t'aime, je t'aime, je t'ai donné ma vie.
Son Dernier Concert
LA CARAPATE
LE CHAMPION
LES ESPIONS DE TROP

LES CINEMAS FRANCE FILM
 En exclusivité à Paris pendant deux ans!
FRISONS AFRICAINS
PROSTITUTION CLANDESTINE
ROGER MOORE JAMES BOND 007 MOONRAKER
Faut trouver le joint vous fera tout un effet tout trouet le joint
LES GUERRIERS DE LA NUIT



PASSANT BLESSE — Un passant blessé est conduit à l'abri par d'autres passants après que l'homme eut été atteint, mercredi, près de l'ambassade de la République dominicaine à Bogota en Colombie. L'am-

bassade a été prise d'assaut par des guérilleros gauchistes qui se sont frayés un chemin à coups de feu durant une réception et ont pris au moins 15 ambassadeurs en otages.

(Photolaser PA)



POLICIER BLESSE — Un policier de Bogota est transporté par des confrères après avoir été blessé quand l'ambassade dominicaine à Bogota eut été maîtrisée par des guérilleros gauchistes, mercredi. Les guérilleros, détenant l'ambassadeur américain

en Colombie et 59 autres otages dans l'ambassade, ont donné au gouvernement colombien jusqu'à 22h00 hier pour satisfaire des demandes de \$50 millions et de libération de plus de 300 prisonniers politiques.

(Photolaser PA)

Ambassade dominicaine à Bogota

Treize personnes dont deux blessés sont libérées

BOGOTA (AFP) — Treize personnes, parmi lesquelles deux blessés, ont été libérées, jeudi soir, par les guérilleros qui détiennent, depuis mercredi, 19 ambassadeurs et le nonce apostolique en otages à l'ambassade de la République dominicaine à Bogota, a annoncé un communiqué officiel du palais présidentiel colombien.

Selon ce communiqué, les deux blessés qui ont été évacués sont le chargé d'affaires du Paraguay et un employé de l'ambassade dominicaine. Dix femmes et un adolescent (dont l'identité n'a pas été révélée) ont aussi été libérés. Selon un autre communiqué du palais présidentiel, les cinq femmes qui restent actuellement retenues en

otages seront libérées vendredi.

Les 10 femmes libérées jeudi sont les épouses des ambassadeurs du Guatemala et d'Israël, les épouses des consuls de la Jamaïque et de la République dominicaine, ainsi que six Colombiennes employées de l'ambassade ou fonctionnaires du ministère colombien des Affaires étrangères.

Il a été annoncé dans le même communiqué que les guérilleros ont obtenu, en échange de ces libérations, que deux neurologues se rendent à l'intérieur de l'ambassade pour examiner une de leurs camarades, blessée d'une balle à la tête. Les médecins ont estimé que celle-ci pouvait être soignée à l'intérieur de l'ambassade.

Les guérilleros ont aussi obtenu que la Croix-Rouge évacue le corps d'un autre guérillero, tué lors de l'occupation de l'ambassade, mercredi. Enfin, la Croix-Rouge a pu faire parvenir des vivres et des médicaments à l'intérieur de l'ambassade.

Des négociations se poursuivaient entre les autorités colombiennes et les militants du M-19. Elles avaient commencé dans les dernières heures de mercredi entre les guérilleros et deux représentants désignés du gouvernement colombien, l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Alfredo Vasquez, et le docteur Ernesto Martinez. Le gouvernement colombien a interdit aux chaînes de radio de donner le moindre détail

sur cette affaire en dehors des bulletins officiels du service de presse de la présidence.

«Un à deux mois»

Les autorités de Bogota auraient donné l'assurance aux Etats-Unis qu'elles n'utiliseraient pas la violence pour tenter de déloger les assaillants. Un communiqué officiel devait être rendu public dans la soirée.

Les membres du M-19 ont menacé d'exercer des «représailles» contre les diplomates si leurs exigences n'étaient pas prises en considération par le gouvernement colombien. Depuis mercredi soir, le président Julio Cesar Turbay restait en contact avec plu-

sieurs de ses ministres et des responsables des services de sécurité.

La durée de la prise d'otages pourrait être «d'un à deux mois si nécessaire», ont affirmé les assaillants au directeur d'une radio locale ajoutant «qu'ils ne répondront pas de la sécurité des otages si les forces militaires commettent une quelconque erreur».

13 ambassadeurs

Par ailleurs, l'ambassadeur du Panama en Colombie a déclaré que le gouvernement de ce pays était prêt à accueillir les guérilleros pour raisons humanitaires.

De son côté, la Suisse a proposé l'installation à Caracas d'un bu-

reau de coordination internationale réunissant les pays dont les chefs de mission ont été pris en otages.

Outre l'ambassadeur américain et le nonce, Mgr Angelo Acervi, étaient retenus en otages les ambassadeurs du Brésil, du Mexique, du Venezuela, de la Suisse, de l'Autriche, d'Israël, du Costa Rica, de l'Uruguay, de l'Égypte, du Guatemala, d'Haïti et de la République dominicaine, ainsi que les chargés d'affaires du Paraguay et de Bolivie. Les guérilleros détenaient également plusieurs personnalités colombiennes, de même que des épouses d'ambassadeurs et le personnel de l'ambassade dominicaine.



ADIEU A JOE — Le gouverneur général Ed Schreyer dit adieu au premier ministre Joe Clark et à d'autres membres du cabinet conservateur sortant lors d'une réception à Ottawa, hier.

(Photolaser PC)

Schreyer reçoit Clark et 15 de ses 29 ministres

OTTAWA (PC) — Le gouverneur général Ed Schreyer a reçu à Rideau Hall, jeudi, le premier ministre défait Joe Clark et 15 de ses 29 ministres.

Lundi, au même endroit, M. Schreyer présidera à la prestation du serment du premier ministre élu Pierre Trudeau et de tous ses ministres.

La réception pour souligner le départ de M. Clark a duré environ une heure. La veille, le gouverneur

général avait obtenu son congé du Centre médical de la défense nationale, où il a subi une intervention chirurgicale à la suite d'une inflammation intestinale.

A l'issue de la réception, M. Schreyer a confié aux journalistes qu'il avait remercié M. Clark et ses ministres d'avoir «assumé leurs responsabilités dans la meilleure tradition de notre héritage démocratique».

Plusieurs ministres, en riant, ont

prévenu M. Schreyer qu'ils seraient de retour plutôt qu'il ne pensait. M. Perrin Beatty, ministre d'Etat au Conseil du Trésor, a même précisé qu'une nouvelle cérémonie de prestation du serment aurait lieu dans neuf mois.

Après avoir remis officiellement sa démission, lundi prochain, M. Clark s'envolera pour Hawaï, où il passera des vacances de trois semaines avec sa femme, Maureen McTeer, et leur fille Catherine.

Formation du cabinet

Certains députés libéraux attendent dans l'angoisse

OTTAWA (PC) — A quelques jours de l'annonce officielle de la composition du nouveau gouvernement Trudeau, c'est l'attente angoissée chez certains députés libéraux qui espèrent, cette fois, qu'on les invitera à entrer dans la danse.

Ils sont une douzaine. Tous expérimentés, compétents, qui se sont fait valoir dans les commissions parlementaires, dans le caucus du parti ou comme secrétaires parlementaires de ministres.

Mais, de la coupe aux lèvres... Chaque fois qu'ils ont cru que leur rêve allait enfin se réaliser, les circonstances et la géographie se sont ligüées pour leur barrer la route. Ils n'ont jamais réussi à avoir cette voiture conduite par un chauffeur, ni le personnel nombreux et encore moins le supplément annuel de \$22.600 qui s'ajoute aux \$44.100 que touche un député. Certains courtisent les instances supérieures du parti, d'autres plus enhardis, s'adressent au cabinet du premier ministre, et d'autres encore se contentent de se ronger les freins, sans jamais perdre l'espoir. Tous sont accrochés à leur téléphone dans l'attente d'un appel leur annonçant qu'ils sont finalement sur la liste des ministres que M. Trudeau doit annoncer lundi.

Parfois, la colère

«Je ne nie pas que, parfois, je me suis mis en colère» déclare Mark MacGuigan, 49 ans, avocat et député de Windsor-Walkerville depuis 1968.

Il a souvent «failli» devenir ministre. Brillant et travailleur, MacGuigan a été professeur à l'Université

de Windsor, puis à Osgoode Hall, avant de se lancer dans la politique fédérale.

Longtemps, il a été secrétaire parlementaire. Il s'est distingué comme président de la commission de la justice aux Communes, qui avait dénoncé les conditions déplorables dans plusieurs prisons canadiennes.

Mais, il a le tort de venir de Windsor, circonscription attenante à celles d'Eugene Whelan et de Herb Gray, ou juste au sud de celle de Sarnia, représentée par Bud Cullen.

Il n'était donc pas possible de nommer encore un ministre de cette même région. C'est ce qui pourrait lui arriver encore une fois.

Il a fait des démarches, avec l'espoir que cette fois il aurait plus de chance. «Après de certains ministres, dit-il. Mais, il est difficile de déceler la personne appropriée à faire intervenir.»

M. Marcel Prud'homme, 45 ans, député de la circonscription de St-Denis, dans la région montréalaise, depuis 1964, est blasé. On l'a si souvent oublié.

Commission McDonald

Une «liste noire» de fonctionnaires a été transmise à quatre pays étrangers

OTTAWA (PC) — Les noms de fonctionnaires soupçonnés de faire partie de la soi-disant «opposition extra-parlementaire» ont été transmis à quatre services de renseignement étranger en 1971, même si la Gendarmerie royale du Canada considérait les informations qu'elle possédait à ce sujet comme préliminaires et inconcluantes.

Directeur général des services de sécurité de la GRC de 1970 à 1973, M. John Starnes a déclaré devant la commission McDonald qu'il ne savait pas comment ces agences étrangères avaient utilisé les noms d'une centaine de citoyens canadiens, y compris des fonctionnaires

suspects. Fait à huis clos en 1978 et 1979, ce témoignage de M. Starnes a été rendu public jeudi.

Les noms des pays concernés ont été supprimés des transcriptions, mais il semble que les Pays-Bas figuraient sur la liste.

A un moment donné, le commissaire Donald Rickerd a déclaré à M. Starnes qu'il tentait «d'établir ce que les Hollandais auraient pu faire avec ces noms (de citoyens canadiens).»

Une prétendue «liste noire» des fonctionnaires de loyauté douteuse a été préparée en 1971.

Par la suite, le solliciteur général de l'époque, M. Jean-Pierre Goyer a communiqué aux autres membres du cabinet fédéral les noms de 21 présumés membres de l'«Opposition extra-parlementaire».

Poursuites

Plusieurs des personnes concernées ont intenté des poursuites contre M. Goyer et la Cour suprême de l'Ontario est toujours saisie du dossier.

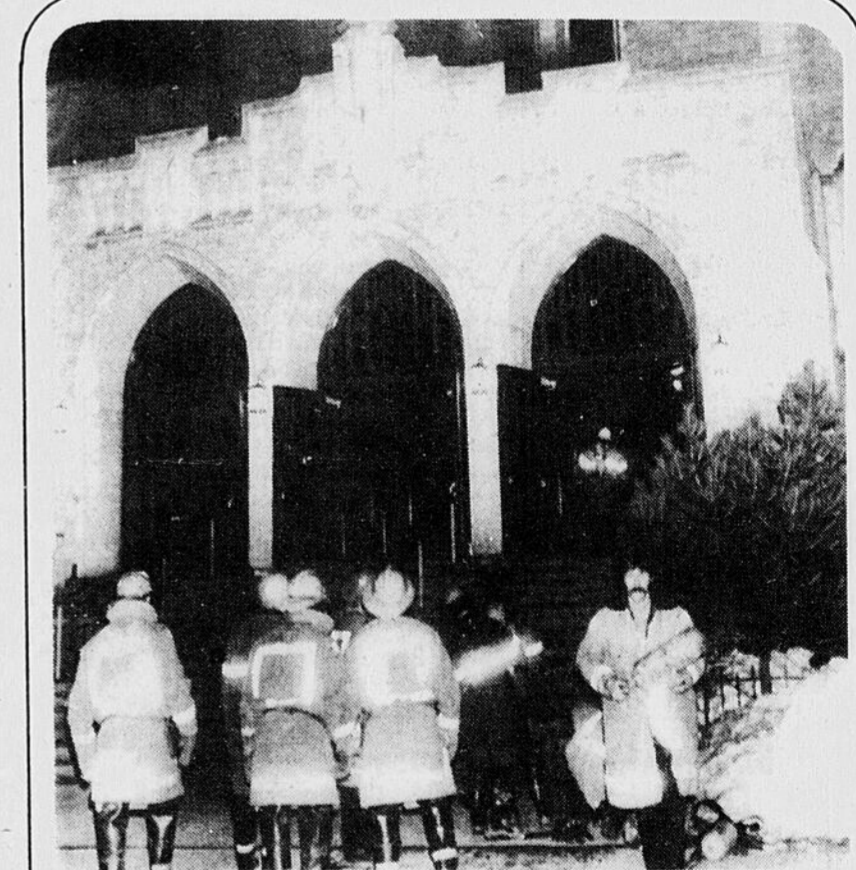
M. Starnes a déclaré que le Conseil privé avait demandé au service de sécurité de faire enquête sur des fuites provenant de la fonction publique.

En réponse, le service de sécurité avait transmis à M. Goyer un rapport de 32 pages sur des fonctionnaires qualifiés de «véritables révolutionnaires voués à la réalisation à long terme d'une révolution socialiste».

Selon la GRC, ils voulaient détruire les structures sociales et politiques du Canada.

M. Starnes a ajouté que les membres de ce groupe utilisaient eux-mêmes l'expression «opposition extra-parlementaire».

Il a expliqué que le corps policier fédéral faisait preuve de discernement dans la divulgation de renseignements sur les individus.



INCENDIE CRIMINEL — Des pompiers ramassent leurs effets après qu'un pyromane eut mis le feu à la cathédrale Saint-Joseph, hier à Edmonton. C'est le quatrième cas d'incendie criminel impliquant une église d'Edmonton en 16 jours.

(Photolaser PC)

Edmonton

Une quatrième église incendiée

EDMONTON (PC) — Selon des enquêteurs, l'incendie qui a lourdement endommagé, jeudi, la cathédrale Saint-Joseph, aurait été allumé délibérément.

On ne possède pas encore d'évaluation des dommages de cet in-

cidie criminel, le quatrième impliquant une église d'Edmonton depuis 16 jours.

La cathédrale, qui a été surtout endommagée par la fumée, est le temple le plus imposant entre Vancouver et Toronto.